2022

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane



L'AGGLO
100% DURABLE !

Contact : 03 21 61 50 00
contact@bethunebruay.fr
www.bethunebruay.fr

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane



5 piliers fondamentaux constituent le socle de la politique de développement durable de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

PILIER 1
LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET POUR LA PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE
PAGES 5 > 12

PILIER 2
VERS UNE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET UNE PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES
PAGES 13 > 22

PILIER 3
ÉPANOUISSEMENT DES HABITANTS · SATISFACTION DES BESOINS ET DES ASPIRATIONS DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS
PAGES 23 > 31

PILIER 4
VERS UNE COHÉSION SOCIALE ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS
PAGES 32 > 48

PILIER 5
VERS DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES
PAGES 49> 60

Préambule

UN CONTEXTE CLIMATIQUE QUI INCITE À AGIR VITE



Le dernier rapport du GIEC est sans appel: le changement climatique n'est plus une menace hypothétique mais une réalité.

- Les 10 dernières années ont été les plus chaudes depuis 125 000 ans
- La vitesse d'augmentation du niveau de la mer est la plus élevée depuis les 3 000 dernières années
- D'ici 2030, l'augmentation des températures aura un impact conséquent sur la faune, la flore et les populations. #

Il est donc urgent de généraliser, à l'échelle du territoire, la mise en place de politiques adaptées. L'action locale est une réponse à cette problématique. Pour l'exemple, la Communauté d'agglomération a décidé d'élargir sa compétence GEMAPI en 2021 et de doubler le programme d'investissements de lutte contre les inondations (de 4 à 8M€).

Au-delà des actions engagées pour le climat et pour la préservation de la biodiversité, le rapport de développement durable s'intéresse également au bien-être des citoyens, à la cohésion sociale entre les territoires et les générations et à la mise en œuvre de pratiques de production et de consommation responsables.

LE RAPPORT ANNUEL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le rapport de développement durable nous livre, comme chaque année, un « arrêt sur image » de l'activité des services de la Communauté d'agglomération en matière de développement durable.

Une photographie à 360 degrés, où le nombre, la qualité et la variété des réalisations sont présentées sous forme de fiches actions.

Le rapport de développement durable permet de présenter nos contributions aux défis environnementaux et de mettre en perspective les orientations stratégiques pour améliorer le cadre de vie des habitants.

EN LIGNE
www.bethunebruay.fr

CONTACT
contact@bethunebruay.fr
100 avenue de Londres
CS 40548
62411 BÉTHUNE Cedex
03 21 61 50 00

Le Plan Climat Air Énergie Territorial

PCAET 2020-2026

Le PCAET constitue le document cadre stratégique et opérationnel d'adaptation et de lutte contre le changement climatique de la Communauté d'agglomération, qui décline les objectifs internationaux et nationaux en la matière. Ses objectifs et orientations font maintenant partie intégrante du Projet de Territoire 2022-2032, feuille de route pour une « Agglo 100% Durable ».



Le PCAET 2020-2026 de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane est organisé autour de 5 orientations, déclinés en 161 mesures. Autant de démarches et d'opérations qui contribuent à l'accentuation de la transition écologique et énergétique de l'Agglomération.

En 2022, plus de la moitié de ces actions sont engagées, notamment les suivantes :

- Poursuite de la réalisation des ouvrages de gestion des eaux inscrits dans le PAPI3
- Mise en œuvre de Plans de Restauration Ecologique
- Attribution d'un marché de recensement, caractérisation et surveillance des digues
- Suite des travaux d'aménagement de la vallée Carreau (intégrée à la chaine des parcs du Pôle Métropolitain de l'Artois)
- Accompagnement de communes dans la gestion différenciée des espaces verts
- Réalisation et adoption du Schéma Directeur Territorial des Réseaux de Chaleur
- Déploiement de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communautaires
- Réalisation du contrat du futur Centre de Valorisation Energétique très performant
- Poursuite de la dynamique du Programme Alimentaire Territorial

96

mesures en cours

221

indicateurs de suivi

2023

Perspectives

L'année 2023 est une année charnière pour le PCAET 2020-2026 de la Communauté d'agglomération. Arrivé à mi-parcours, celui-ci doit faire l'objet d'un rapport consistant à évaluer quantitativement et qualitativement les mesures qui le constituent.

Pour lutter contre le réchauffement climatique et protéger l'atmosphère, l'Agglo met en place des actions en faveur des habitants et des communes, pour l'amélioration et la rénovation de bâtiments, notamment en faveur de la performance énergétique. Elle rénove également ses propres bâtiments et cherche des solutions pour réduire ses consommations d'énergie. Elle favorise aussi le développement de l'électromobilité.



Pilier 1

LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

et pour la protection de l'atmosphère

L'amélioration de l'habitat

En tant que délégataire des aides à la pierre de l'État et de l'ANAH, la Communauté d'agglomération a adopté une politique volontariste en faveur de la création et de l'amélioration de logements sociaux ainsi que de la rénovation des logements privés, notamment pour les propriétaires les plus modestes et les bailleurs privés ou publics. Cette politique est complétée par l'octroi annuel de 1.8M€ pour le parc public , et 1M€ pour le parc privé.

La rénovation thermique des logements et l'installation d'équipements performants apparaissent comme les principaux postes de financement. Les particuliers sont accompagnés par les services de l'Agglomération et des opérateurs spécialisés dont les prestations sont prises en charge par l'ANAH et l'Agglomération.

Objectifs

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- «Habiter mieux» : amélioration du confort et adaptation du logement
- Réduire les dépenses énergétiques des ménages et lutter contre la précarité énergétique
- Valoriser le parc de logements et améliorer le cadre de vie.

112 logements ont été subventionnés pour des rénovations principalement énergétiques au titre du programme Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier et 49 logements au titre des crédits du Plan de relance , pour un total de 1 406 000€ percus de l'Etat au titre de la délégation des aides à la pierre.

Crédits mobilisés

7,6 M€ - ANAH
1M€ - Communauté d'agglomération, incluant les travaux de rénovation permettant un gain energétique de plus de 35%



2023

Perspectives

2023 sera la première année pleine pour les 2 Opérations Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain Coeur de Ville et Petite ville de demain à Bethune, Bruay, Auchel et Lillers.
Le Programme d'intérêt général (PIG) permettant l'accompagnement technique gratuit pour les particuliers sur les 100 communes sera reconduit pour sa dernière année. L'augmentation des prix des matériaux impacte fortement le reste à charge pour les ménages. Le soutien financier de l'ANAH et de l'Agglomération revêt encore plus d'importance dans ce contexte.
Concernant la rénovation des logements sociaux , celledes cités minières à Barlin et Hersin (plus de 100 logements) sera engagée au titre de l'accélération ERBM.

Le Fonds de transition énergétique

FTE

Le FTE est un dispositif d'accompagnement des ménages aux revenus intermédiaires dans les travaux de performance énergétique de leurs logements. Ce fonds permet de compléter le parcours d'accompagnement des ménages et des aides à la pierre octroyés prioritairement par l'Agglomération pour les ménages modestes à très modestes. Le FTE est opérationnel depuis décembre 2017. Les priorités d'accompagnement sont l'isolation de la toiture et des murs, l'installation de systèmes de chauffage performants et les rénovations globales de type Bâtiments Basses Consommations (BBC).



Depuis 2021, le FTE a fait l'objet de quelques modifications basées sur les dispositions suivantes :

- Augmentation des aides allouées à l'isolation des combles perdus
- Augmentation des aides allouées à la pose d'une VMC
- Suppression de l'aide « bouquets 3 travaux » au profit de la création d'une aide à la rénovation BBC
- Création d'une aide pour les installations solaires thermiques (usages eau chaude sanitaire).

Le dispositif a été reconduit en 2022 en venant renforcer l'accompagnement sur les travaux globaux de rénovation plus qualitatifs et à fortes économies d'énergie.

154

dossiers de particuliers validés en Bureau Communautaire (148 dossiers en 2021)

332 914 €

d'aides FTE attribuées.

L'Espace Conseil FRANCE RENOV'

Guichet unique de l'habitat

L'Espace Conseil FRANCE RENOV' est la nouvelle dénomination de l'Espace Info Energie de la Communauté d'Agglomération.

Il est animé par les agents conseillers énergie et le service habitat instructeur des aides ANAH. Il permet d'accompagner l'ensemble des particuliers dans les projets de rénovation de leur logement, éligible aux aides de l'ANAH ou non. C'est un outil essentiel de la transition énergétique de l'habitat privé, que l'on soit propriétaire occupant ou bailleur. Ce sont les 1ers interlocuteurs pour toutes les questions liées à la rénovation énergétique de l'habitat pour les particuliers. Il établit aussi le lien entre les porteurs de projets et les opérateurs pour définir le projet de rénovation et monter le dossier de demande de subvention auprès de l'ensemble des financeurs.

258
habitants sensibilisés en animation.

4 086 735€
de travaux engagés après conseils du guichet unique de l'habitat

1 186
personnes conseillées.

4
parutions presse-média.

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

Pour assurer ce service, 2 agents sont chargés de conseiller les particuliers dans le domaine de l'énergie (aides financières, fiscalité, conseils techniques, analyse de devis etc.).

Au travers de rendez-vous téléphoniques ou physiques, de stands et réunions publiques, les conseillers FRANCE RENOV' font preuve d'une grande disponibilité pour rencontrer les habitants du territoire. Ils dispensent des conseils techniques, financiers et réglementaires de manière neutre et sont des facilitateurs de projets.

Pour plus de proximité, 6 lieux de permanence différents ont été assurés en 2022 : Béthune, Billy-Berclau, Nœux-les-Mines, Bruay-la-Buissière, Lillers, Isbergues. C'est aussi un passage obligatoire en amont d'un dépôt de dossier pour prétendre à un financement du Fonds de Transition Energétique (FTE).

La fréquentation accrue de l'Espace FRANCE RENOV' et l'augmentation du nombre d'animations par rapport à 2021 à permi d'augmenter de 200% le nombre de personnes sensibilisées. Les 2 conseillers FRANCE RENOV' ont participé à l'organisation du Guichet Unique de l'Habitat (GUH) à mettre en place au 1er janvier 2023.

2023

Perspectives

L'Espace Conseil FRANCE RENOV' est intégré à la mise en place opérationnelle du Guichet Unique de l'Habitat (GUH) de la Communauté d'Agglomération. Ce guichet unique regroupera les 2 conseillers Energie ainsi que les instructrices PRIS ANAH de l'Agglomération. Au-delà de ce nouveau changement d'organisation, les 2 conseillers renforceront leurs conseils et leur expertise aux particuliers pour favoriser des projets globaux de performance énergétique de type BBC (développement des actes A4).

La rénovation énergétique du patrimoine communal

Dans un contexte de très forte augmentation du prix des énergies et de baisse des dotations, les budgets des collectivités sont fortement impactés et le seront davantage dans les années à venir. La gestion optimisée des consommations énergétiques et la réhabilitation du patrimoine bâti et de l'éclairage public vieillissant nécessitent un accompagnement technique pointu. Afin d'accompagner les communes du territoire face à ces enjeux, la Communauté d'agglomération, dans le cadre de son PCAET, pilote une stratégie volontariste pour accompagner les collectivités volontaires à une réduction de leurs consommations. Pour ce faire, une cellule de Conseillers en Energie Partagé (CEP) continue de se structurer.

3
conseillers énergie partagés (CEP).

1
alternant

8
états des lieux énergétiques présentés aux communes (pour un total de 22)

10
états des lieux supplémentaires à finaliser pour l'année 2023

10
audits engagés et terminés

75 communes (208 070 habitants) adhèrent volontairement au dispositif, soit 5 de plus qu'en 2022. L'année 2022 a permis de poursuivre et renforcer la stratégie d'accompagnement.

Des états des lieux énergétiques (énergie et eau) ont été réalisés et présentés pour 9 communes supplémentaires. Ce sont les communes d'Amettes, Beugin, Burbure, Calonne-Ricouart, Fouquières-lès-Béthune, Gauchin-Le-Gal, Ourton, Ruitz et Witternesse qui ont obtenu ce rapport sur la période 2017-2019.

Au total, depuis le début du service CEP, 20 communes ont démarré la deuxième phase de la démarche, à savoir un accompagnement opérationnel fixé par une convention triennale : préconisations techniques de travaux, pilotage ou suivi d'études énergétiques, aide à la programmation de projets ambitieux de réhabilitation thermique. (Annequin, Auchy-les-mines, Billy Berclau, Burbure, Calonne-Ricouart, Divion, Fouquières-lès-Béthune, Fresnicourt-le-Dolmen, Gauchin Le Gal, Guarbecque, Hermin, Houchin, Mazinghem, Caucourt, Norrent-Fontes, Oblinghem, Ourton, Ruitz, Saint-Floris, Witternesse.)

Pour faciliter le passage à l'acte et obtenir des analyses thermiques comparables, l'Agglomération pilote depuis la fin d'année 2021 un accord cadre d'audits énergétiques pour le compte des communes adhérentes. 10 audits ont ainsi été subventionnés et présentés aux communes en 2022.

Durant l'année 2022 le service a connu des difficultés de recrutement qui ont réduit son activité. Une solution transitoire, sous forme de marché, sera mis en oeuvre en attendant une stabilisation des effectifs

2023

Perspectives

- 15 états des lieux communaux à finaliser et présenter : Ecquedecques – Estrée-Blanche – Haisnes – Hersin-Coupigny – Houdain – Lambres-les-Aire – Locon – Mont-Bernanchon – Marles-Les-mines – La Couture – La Comté – Richebourg – Sailly-Labourse – Vendin-Lès-Béthune – Verquin.
- 6 états des lieux communaux supplémentaires à lancer.
- Passer de 20 à 35 communes en phase 2 de l'accompagnement (avec conventionnement d'objectifs signés).
- 15 nouveaux audits thermiques de bâtiments lancés.

La consommation énergétique

du patrimoine communautaire

Le patrimoine de la Communauté d'Agglomération regroupe plus de 100 bâtiments, 120 km de voiries, 40 km de chemin de halage, 1 500 points lumineux (hors BHNS), 5 aires de covoiturage, 4 parkings d'intérêt communautaire, de nombreux terrains en friche, auxquels s'ajoutent tous les ouvrages exploités en régie par les compétences assainissement et eau potable.

Le coût des fluides reste une dépense importante du budget général et ce malgré les opérations de réduction engagées chaque année depuis 2017.

En 2022, la direction du patrimoine a engagé quelques opérations qui contribuent fortement à la diminution des consommations énergétiques :

· **Le programme de remplacement et d'optimisation des réseaux d'éclairage public**, validé en 2017, a permis d'optimiser les réseaux d'éclairage de 6 Zones d'Activités Economique en remplaçant les lampes par de la LED ainsi que l'installation de nœuds communicants permettant une gestion des réseaux à distance.
Les zones concernées sont :

- ZAE Pouviez à Divion : 35 000 € HT
- ZAE à Burbure : 18 200 € HT
- ZAE à Lorgies : 57 202 € HT
- Plateforme de compostage de Béthune : 24 996 € HT

Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 40% (25% DSIL - 15% CEE/ FDE) et permettent une diminution de 70% des consommations électriques de ces réseaux.

· **Le déploiement de panneaux photovoltaïques sur deux bâtiments** en autoconsommation partagée (Jean-Monnet 1 à Béthune et antenne de Noeux) et la rénovation thermique des toitures (avant pose) pour un montant de 590 000 € HT
Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 20 % et permettent une diminution de 70 % des consommations électriques de chaque bâtiment.

· **Le déploiement de dispositifs hydro-économes** sur 8 bâtiments permettant des économies de consommation d'eau potable pour un montant de 25 000 € HT
Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 50% par l'Agence de l'eau.

Conso des bâtiments

Électricité - **1,1 M€**
Gaz - **975,9 k€**
Eau - **389,6 k€**
Chauffage urbain - **85,4 k€**

2,6M€

de consommation énergétique pour l'ensemble des bâtiments communautaires.

Bilan énergétique 2022 : les dépenses énergétiques (eau, gaz, électricité) ont augmenté de 15%.

2023

Perspectives

La Communauté d'agglomération continuera d'entreprendre des travaux de réduction énergétique et d'énergies renouvelables sur son patrimoine :

- Installation de panneaux photovoltaïques sur deux ou trois bâtiments permettant une autoconsommation de ceux-ci. (antennes de Lillers et Isbergues, piscine de Béthune)
- Raccordement de deux bâtiments au réseau de chauffage urbain de Béthune (studio théâtre et Labanque)
- Continuité de l'opération de calorifugeage des réseaux énergétiques des bâtiments situés en sous-sol ou en extérieur
- Continuité du remplacement des luminaires intérieurs par de la LED
- Diagnostic énergétique (état des lieux) du patrimoine bâti de l'Agglomération

La poursuite de la conversion de la flotte de véhicules

vers des véhicules à faibles et très faibles émissions (hors engins spéciaux)

La Communauté d'agglomération dispose d'un parc de 169 véhicules légers et utilitaires, hors engins spéciaux (104 véhicules utilitaires et 65 véhicules légers). Elle est propriétaire de 70 d'entre eux et 99 véhicules font l'objet d'une location sur 4 ans. Elle dispose de 29 véhicules électriques. L'objectif est d'atteindre au fur et à mesure du renouvellement du parc 30% de véhicules à faibles ou très faibles émissions.

En 2022 , le marché de location longue durée de véhicules a continué, et un appel d'offres sera lancé pour le renouvellement d'une partie du parc automobile.

Les objectifs sont de :

- remplacer les véhicules en pleine propriété les plus anciens et donc les plus polluants,
- diminuer les émissions de CO2,
- diminuer la facture énergétique fossile.

29

véhicules électriques

Soit

17,16%

du parc



2023

Perspectives

A partir de 2023, une réflexion sera engagée pour optimiser le parc auto avec l'objectif de réduire le nombre de véhicules tout en respectant le seuil de 30% de véhicules à faibles émissions d'ici à 2024.
L'objectif d'augmenter le nombre de véhicules à faibles émissions nécessite de disposer de bornes de charge électrique supplémentaires sur le domaine privé de l'Agglomération et une supervision des bornes pour optimiser l'occupation des temps de charge.

Le déploiement des bornes de recharge

pour véhicules électriques (IRVE)

La Communauté d'agglomération a confirmé son ambition en adoptant une délibération actant une phase 2 à son schéma de déploiement et fixant comme objectif 100 bornes d'ici 2024.

À la suite d'études techniques et de validation par les élus communautaires, des sites ont été retenus pour accueillir les bornes. Une 1ère phase de déploiement a été engagée dans le courant de l'année 2020. Une seconde a été engagée en 2021 et 2022.

FINALISATION DE LA PRÉPARATION DES SITES D'IMPLANTATION ET POURSUITE DU DÉPLOIEMENT

• L'année 2022 a été marquée par la poursuite de l'équipement des sites identifiés dans le schéma de déploiement. C'est donc essentiellement un travail technique qui a été opéré : pose des bornes, raccordement, mise sous tension, maintenance.
• L'année 2022 est également marquée par deux évènements majeurs :
• l'appel à initiative privée et la contractualisation avec des opérateurs privés pour l'implantation de stations de recharge sur le domaine public;
• la mise en place d'une tarification basée sur la quantité d'énergie délivrée à compter du 1er juillet.

IMPLANTATION DE BORNES DE RECHARGES

Installation de 32 bornes supplémentaires en 2021 :
• 21 bornes à Douvrin (parc TER), Cuinchy, Hinges, Ruitz (parc relais), Gosnay (Unité d'Art Sacré), Chocques, Lillers (centre), Béthune (Mont-Liébaut, Théâtre, Centre équestre), Lapugnoy.

DES OPÉRATIONS INNOVANTES

• 1 station super-rapide sur le site d'Actipolis à Fouquières-les-Béthune, profitant de la proximité du diffuseur béthunois de l'A26
• 1 station écologique (production photovoltaïque) sur le site de l'écoquartier des Alouettes à Bruay-La-Buissière.



53

bornes installées et en service '(ou en cours) dont

8 bornes rapides
2 opération innovantes

2023

Perspectives

L'Agglomération envisage l'équipement de 15 bornes supplémentaires sur le territoire. L'année 2023 sera marquée par la réalisation d'un schéma directeur des IRVE permettant de coordonner l'action publique avec les initiatives privées, ainsi qu'avec tous les acteurs de l'électromobilité agissant sur le territoire (fournisseurs d'énergie, financeurs, autorités organisatrices de la mobilité, etc.).

L'action de l'homme contribue à une dégradation rapide de la biodiversité : la segmentation de l'espace, l'artificialisation et l'appauvrissement des sols, les pollutions par pesticides, l'altération des habitats... représentent autant de menaces. Il est ainsi urgent de préserver notre diversité biologique et de mettre en œuvre une gestion raisonnée des milieux et des ressources naturelles. C'est ce que fait la Communauté d'agglomération sur les espaces naturels qu'elle gère et dans le cadre de l'exercice de ses compétences en assainissement, eau potable, gestion des milieux aquatiques, lutte contre les inondations. Des actions de sensibilisation sont également menée par les écogardes et à Geotopia. Enfin, les archéologues et sapeurs-pompiers communautaires préservent la biodiversité dans l'exercice de leurs fonctions.



Pilier 2

VERS UNE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

et une protection des milieux et des ressources

L'assainissement des eaux usées

et la gestion des eaux pluviales urbaines

La Communauté d'agglomération assure la gestion des eaux pluviales urbaines, l'assainissement collectif et non collectif des eaux usées. L'objectif est de collecter, transporter et traiter les eaux usées avant le rejet vers le milieu naturel et ainsi répondre à une exigence de qualité écologique des cours d'eau. L'enjeu pour la gestion des eaux pluviales est de réduire les inondations par ruissellement urbain.

Chiffres

144
boites de branchement créées au réseau d'eaux usées et pluviales.

489 642 €
investis sur les réparations ponctuelles de réseaux.

1 734
diagnostics d'assainissement dans le cadre de la vente d'un immeuble.

17 340 m
de réseau testés à la fumée.

173
dossiers de subvention pour le raccordement au réseau des habitations au réseau d'eaux usées.

412
consultations pour des demandes d'urbanisme.

170
contrôles de conception en assainissement non collectif dont 95 réhabilitations.

247
contrôles de bonne exécution en assainissement non collectif dont 109 réhabilitations.

755
contrôles de bon fonctionnement et d'entretien des assainissements non collectifs.programmés

121
demandes d'autorisation d'installation d'un système de gestion des eaux pluviales à la parcelle

LES TRAVAUX OU ÉTUDES

• Étude de fiabilisation des équipements d'autosurveillance : 62 188 €
• Travaux de création d'un bassin de stockage/restitution à Béthune : 9,9M€ (2021-2024)
• Travaux d'extension et de réhabilitation de réseaux d'assainissement eaux usées : 4,6M€
• Travaux de réhabilitation de réseaux d'assainissement eaux pluviales en techniques classiques : 846 580 €
• Travaux d'amélioration de réseaux d'assainissement eaux pluviales en techniques alternatives : 579 296 €
• Travaux de création de deux bassins de gestion des eaux pluviales rue Wery à Bruay-La-Buissière : 2,5M€ (2021-2022)

LES DÉVERSOIRS D'ORAGE OU TROP-PLEINS

• 141 déversoirs d'orage et trop-pleins de postes sont répartis sur le territoire. 37 sont autosurveillés.

LES CONTRÔLES

Les agents du service assainissement ont accès aux propriétés privées pour :
• contrôler la qualité d'exécution du raccordement aux réseaux publics de collecte disposés pour recevoir les eaux usées domestiques et leur maintien en bon état de fonctionnement.
• procéder à la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif.



2023

Perspectives

• Autosurveillance : poursuite de l'étude de fiabilisation des outils de mesure et travaux de fiabilisation des équipements de mesure.
• Poursuite de la réalisation d'un bassin de stockage/restitution de 10 000 m³ de l'unité technique de Béthune.
• Obtention des autorisations administratives pour le commencement des travaux de création d'une nouvelle station d'épuration et d'un bassin de stockage/restitution pour le système d'assainissement d'Auchy- Haisnes.

L'eau potable

Protection de la ressource

La Communauté d'agglomération exerce la compétence « eau potable ». Elle assure notamment la protection et le suivi de la quantité et de la qualité de la ressource. L'eau est un enjeu majeur au centre de toutes les problématiques économiques et sociales ; le développement du territoire dépendra de la maîtrise de la ressource en eau et de la mise en œuvre d'un réseau d'interconnexions permettant de desservir toutes les communes où l'eau viendrait à manquer en période de sécheresse ou en cas de pollution (autoroute de l'eau).

LES ENJEUX

- Gestion et maîtrise quantitative et qualitative de la ressource en eau,
- Connaissance patrimoniale de la ressource, des ouvrages et des équipements,
- Résilience à la sécheresse.

LES OPÉRATIONS ENGAGÉES DANS LE CADRE D'UN PROJET INTERREG:

- Étude d'implantation de points de mesure,
- Notification du marché d'instrumentation des points de mesures (mesures de la nappe /rivière, météo),
- Modélisation de la ressource avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM),

1,15 M€

C'est le budget du projet européen INTERREG : « De l'eau pour demain » (Water for tomorrow) dans lequel est engagée l'Agglomération. (reste à charge : 229 756 €)

Patrimoine

35 forages
6 stations de traitement (autre que chloration)
42 réservoirs
2 016 km de réseaux (hors branchements) soit 850 km de réseau en Régie + 1226 km de réseau en DSP
Nombre total d'**abonnés** : environ **120 690** dont environ 50 000 abonnés en régie
Volume produit : **14 M m³/an** dont environ 1 600 000 de m³/an sont achetés
Volumes consommés : **32 320 m³/j** en moyenne soit environ **11 200 000 m³/an**

2023

Perspectives

Le PROJET INTERREG Water for Tomorrow repose sur les axes de travail suivants :

- Évaluation de l'impact du changement climatique sur les ressources en eau et sur les services d'eau potable,
- Prévision de l'évolution des demandes en eau à long terme en lien avec l'élaboration du SCOT et du PLUi,
- Développement d'outils et modèles pour simuler l'impact de différentes règles de gestion des prélèvements, anticiper les situations de crise en cas de sécheresse et améliorer la solidité du service d'alimentation en eau potable,
- Développement de nouvelles stratégies de gestion des situations de sécheresse afin d'en maîtriser les conséquences économiques,
- Implication des acteurs du territoire dans la réflexion prospective (démarche participative et partage d'expériences entre la France et l'Angleterre)
- Déclaration d'Utilité Publique de Houdain/Vendin-les-Béthune/Lillers et Bourecq

De nombreuses opérations seront également lancées en 2023 :

- Sécurisation de la distribution à Nœux-les-Mines
- Schéma directeur "eau potable" - finalisation de la phase 1 - Etat des lieux
- Accord-cadre "laboratoire d'analyse des eaux" pour mesurer la qualité des eaux
- Finalisation d'un réseau de mesures ,
- Finalisation de l'ntégration des données dans un logiciel de surveillance sécheresse/qualité
- Modélisation hydrogéologique destinée à préparer des scénarii de prélèvement pour l'avenir.
- Préconfiguration de l'harmonisation des starifs de l'eau et du choix du scénario d'investissement.

Entretien et restauration des milieux aquatiques

L'Agglomération met en œuvre la compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI) sur environ 610km de cours d'eau.
Pour maintenir le libre écoulement des eaux et préserver les milieux naturels bordant les cours d'eau, l'Agglomération enlève les embâcles, élague les branches basses, abat les arbres à risques, piège les rats musqués, et restaure les berges et le lit mineur des cours d'eau, à l'aide de son service opérationnel basé à Lillers, accompagné par des associations d'insertion et des entreprises.



1,9 M€

pour les opérations d'entretien des cours d'eau

290 k€

pour les opérations de restauration des cours d'eau

610 km

de cours d'eau entretenus

MAINTIEN DES ÉCOULEMENTS SUR LES 610KM DE COURS D'EAU

Programme de travaux d'entretien pour un montant de 1 907 000€ dont :
- faucardage en régie (90 000€) ou par des prestataires (180 000€),
- fauchage en régie (125 000€) ou par des prestataires (125 000€),
- élagage et abattage en régie (485 000€) et par prestataire
- intervention par les associations d'insertion (815 000€)

PLANS DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN ÉCOLOGIQUES

Les travaux de restauration et d'entretien se sont poursuivis sur le Guarbecque et ses affluents, la Lawe amont, la Loisne amont et leurs affluents, la Busnes et ses affluents, le Frênelet et la Loisne aval.

LES PRINCIPAUX CHANTIERS

Ils ont consisté en la restauration de berges (Beugin, Beuvry, Diéval, Divion, Hermin, La Couture, Rebreuve-Ranchicourt et Richebourg), en la pose de 7 abreuvoirs et 300 mètres linéaires de clôture, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et le curage de la Busnes.

L'ensemble de ces interventions a représenté un montant total de 290 000€.

2023

Perspectives

Continuer les opérations d'entretien des cours d'eau, récurrentes d'année en année, et continuer de mettre en œuvre les plans de restauration pour permettre aux cours d'eau de retrouver un fonctionnement hydraulique et une biodiversité plus riche.
Démarrer les actions – études et travaux - sur les zones humides, afin de les restaurer et de les préserver.



La lutte contre les inondations

En plus de la gestion des milieux aquatiques, l'Agglomération agit aussi en termes de prévention des inondations. Pour cela, elle créé et entretient des ouvrages comme des bassins de rétention d'eau et gère les systèmes d'endiguement.
Face à l'urgence climatique, l'Agglomération a décidé d'amplifier son action en élargissant son plan d'investissements.

LUTTE CONTRE LES RUISSELLEMENTS

- Etude de conception d'un programme d'aménagements de lutte contre les ruissellements sur le bassin versant de la Lawe Amont et sur le bassin versant de la Laquette
- Début de la remise en état des fossés présents sur 12 communes du Bas Pays (La Couture, Locon, Verquin, Verquigneul, Richebourg, Vieille-Chapelle, Hinges, Essars, Violaines, Givenchy-lez-la-Bassée, Festubert et Beuvry).

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

- 3ème tranche de requalification du Grand Nocq à Allouagne
- Travaux de la ZEC de Gosnay 1
- Travaux de la ZEC de Verquin (PAPI)
- Travaux de la Digue de la Biette et Vannage d'Hulluch à Bruay-La-Buissière.

2,7M€

pour les travaux de lutte contre les inondations

2,8M€

pour le fonctionnement de la régie

4

opérations de Programme d"Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) finalisées à Allouagne, Verquin et Bruay-La-Buissière

2023

Perspectives

Lutte contre les ruissellements

• Démarrage des travaux d'aménagements d'hydraulique douce sur le bassin versant de la Lawe Amont
• Suivi de l'étude de conception d'un programme d'aménagements de lutte contre les ruissellements sur le bassin versant de la Laquette
• Réalisation des travaux d'optimisation du bassin AFR à Lambres-lez-Aires
• Finalisation des travaux de remise en état des fossés présents sur 12 communes du Bas Pays
• Suivi de l'étude de recensement et de l'élaboration du plan de gestion des fossés sur 32 communes du Bas Pays

Lutte contre les inondations

• Poursuite des études règlementaires des opérations PAPI
• Réalisation des travaux des ZEC Lawe (Gosnay 1, La Comté, Ourton), des retenues collinaires (« Paradis » à Gauchin-le-Gal, Caucourt, bassin ravin du fond d'Ames à Amettes)
• Engagement de l'étude de caractérisation et de classement des systèmes d'endiguement de la Lawe, Clarence et leurs affluents

Sensibilisation à la préservation de la biodiversité

Geotopia - La Maison de la Nature

La Communauté d'agglomération élabore un programme d'éducation et d'animation à la transition écologique du territoire et développe des outils de sensibilisation. Pour ce faire elle met à disposition du public, Geotopia à Mont-Bernanchon, un équipement communautaire qui propose diverses animations en faveur de la préservation de la biodiversité.

1 155

visiteurs
dont **568** en visite libre,
587 participants au parcours de découverte

3 177

personnes accueillies en groupes

1 375

participants aux activités



PROGRAMME D'ÉDUCATION ET D'ANIMATION

• 4 programmes d'activités trimestriels ont décliné 138 activités guidées auprès des particuliers. Elles ont porté sur la sensibilisation à diverses thématiques : la protection d'écosystèmes naturels (sorties guidées naturalistes, ateliers de découverte, relais d'évènements), et la protection d'espèces animales et végétales locales vulnérables et les moyens d'agir.
• À la demande de groupes constitués, 137 activités ont été organisées pour accompagner des projets pédagogiques sur le développement durable : des balades nature, des ateliers pratiques, des visites du jardin naturel, des parcours de découverte en zone humide et des jeux de piste.

MISE À DISPOSITION D'OUTILS DE SENSIBILISATION À LA BIODIVERSITÉ LOCALE

Le public a pu bénéficier en visite libre des divers outils existants : centre documentaire, zone humide, ruche pédagogique, jardins et espace « Jardinette », observatoire ornithologique.
De nouveaux outils ont été créés et proposés en accès libre aux familles :
• "L'enquête au bord des mares" pour découvrir une zone humide et un oiseau vulnérable (martin-pêcheur), et ses interactions avec ce milieu fragile.
• "L'enquête dans les marais" pour découvrir un milieu fragile et ses interactions avec quelques espèces animales inféodées à ce milieu (tritons et amphibiens).

2023

Perspectives

L'éducation et l'animation à la transition écologique du territoire se poursuivront, grâce à de nouveaux programmes d'activités, à l'organisation d'actions thématiques à la demande afin de renforcer l'offre proposée par le site nature de Geotopia.



La préservation de la biodiversité

Les écogardes

L'équipe de 5 écogardes développe divers projets afin de préserver ou améliorer la biodiversité sur le territoire.
Leurs actions visent à recréer des conditions propices à certaines espèces sensibles comme les chauves-souris, les oiseaux, la faune et la flore aquatique... mettant à contribution et apportant leurs conseils aux communes et aux habitants.

EN 2022 LES ECOGARDES ONT MENÉ LES ACTIONS SUIVANTES

- Plantations d'arbres et d'arbustes champêtres *(« opération 1000 arbres... », « plantations diverses »)*
- Plantation de fruitiers régionaux
- Restauration et plantation d'arbres têtards
- Création de mares écologiques
- Installation de radeaux végétalisés
- Aménagement de gîtes pour la faune sauvage *(chauves souris, oiseaux et amphibiens)*
- Entretien et suivi des sites "Trame Verte et Bleue" de la Communauté d'Agglomération.

2023

Perspectives

- Aménagements de gîtes pour la faune sauvage
- Gestion différenciée des cimetières communaux
- Plantation de boisements divers (« 1000 arbres... », vergers, têtards,...)
- Nouvelle campagne « Plantons le Décor »
- Conseils techniques pour les communes dans le cadre de « 1 million d'arbres pour les Hauts-de-France »
- Nouveaux nichoirs à installer chez les agriculteurs
- Poursuite de la gestion écologique des 17Ha de boisements du site Carbolux, jusqu'en 2027 (Marché d'insertion de 205.000€)

3 000

arbres et arbustes plantés dans le cadre de l'opération 1000 arbres **3 000€**

3

"vergers conservatoires" plantés (72 arbres)
1500€ **et 1 restauration**

11

sites suivis et entretenus (220 ha) dans le cadre de la Trame Verte et Bleue

Les trames verte & bleue

La Communauté d'agglomération gère plus de 500 ha de terrain qui sont pour la plupart des sites des friches minières qui, avec le temps, sont devenues des biotopes riches, hébergeant une flore et une faune très spécifiques.
Les actions inscrites dans la politique des trames verte & bleue permettent de préserver ces espaces et de les lier par des corridors écologiques en les gardant accessibles aux promeneurs et amis de la nature.



En 2022, l'Agglomération a continué d'assurer les travaux de gestion courante *(nettoyages, entretiens, ...)* des sites trames verte et bleue, afin de favoriser l'accueil des publics.

En parallèle, plusieurs travaux de préservation des milieux ont été engagés afin de limiter les accès aux motos et quads : pose de clôtures, sécurisation de l'accueil des personnes, pose de panneaux aux entrées de sites.
L'élaboration des plans de gestion écologique des sites continue, de nouveaux sites sont à l'étude.

LES TRAVAUX

Le chantier de l'aménagement et de requalification de la « Vallée Carreau » à Auchel, Lozinghem et Marles-les-Mines s'est mis en place.
Après une présentation publique sur place avec les riverains, les travaux d'aménagement écologique et paysager ont démarré. Trois lots ont été attribués aux entreprises, pour un montant total de 1 726 000€. Les travaux se sont poursuivis en 2022.

1,7M€

de travaux budgetisés pour la « Vallée Carreau »

1,3M€

de subventions accordées par la Région Haut-de-France (PRADETT) et l'Agence de l'Eau Artois Picardie

2023

Perspectives

Les études et travaux au titre de la Chaîne des Parcs, en partenariat avec le Pôle Métropolitain de l'Artois, se poursuivront.
Une actualisation du concept des trames verte et bleue est prévue en intégrant la notion de " trame noire" qui consiste à limiter la pollution lumineuse ayant des impacts très néfastes sur la faune.

La lutte contre les frelons asiatiques

Les Unités Territoriales des Sapeurs-Pompiers Volontaires sont amenées à effectuer des missions qualifiées de « non-urgentes » telles que les sauvetages d'animaux en détresse ou blessés, les épuisements-asséchements de caves, les menaces de chutes d'objets, les destructions de nid de guêpes et frelons, la protection contre les essaims d'abeilles... Depuis 2020, des interventions des Unités Territoriales sont en forte hausse pour la destruction de nids de guêpes et de frelons asiatiques sur les mois les plus chauds. Notamment en 2022, les conditions météorologiques ont été favorables à l'apparition des nids de guêpes et de frelons asiatiques et ontnécessité de nombreuses interventions des SPV.

6 032
interventions

3 979
nids de guêpes et de frelons asiatiques ont été détruits

Les frelons asiatiques ont un impact sur la biodiversité : ce sont les prédateurs majeurs des abeilles dans le milieu agricole. Leurs actions représentent un coût pour l'apiculture (réduction de production de miel et perte de colonies d'abeilles) et ont des effets sur la pollinisation.
La disparition des abeilles est un mauvais signe pour la biodiversité.
Les sapeurs-pompiers volontaires détruisent les nids à l'aide de pistolets flash-ball contenant des billes insecticides (biodégradables).





2023

Perspectives

- Envisager la pose de piège afin de capturer les reines et éviter l'apparition d'un nid de février à mai et de septembre à novembre
- Neutraliser les nids de frelons asiatiques en utilisant des billes insecticides ayant moins d'impact sur l'environnement.

Corridor écologique et liaisonnements doux en zone d'activités

Les zones d'activités économiques du territoire sont des lieux d'accueil et de développement des activités. De plus en plus, les entreprises sont soumises à des critères de concurrence pour le bien-être des salariés, particulièrement sensibles à la qualité des aménagements paysagers à proximité de leur lieu de travail, mais aussi aux liaisonnements possibles pour utiliser des modes de déplacement plus vertueux.

En 2022, un travail particulier sur la Zone Industrielle de Ruitz a été engagé pour les travaux de l'extension : un corridor végétal a été mis en place, ainsi que des voies cyclables.

Ces aménagements se composent d'une voie cyclable et piétonnière permettant un bouclage des modes de déplacement doux. Un aménagement paysager de qualité a été également réalisé pour mettre en avant des essences locales et recréer des linéaires de végétaux favorisant la biodiversité. Sur la Zone de Ruitz, les extensions sont composées de :

- Un espace de vitrine pour les entreprises et leur développement composé de vues directes entrecoupées de bosquets et d'espaces de prairies. Cela permet de recréer des linéaires mieux intégrés et reflétant les paysages locaux.
- Dans un souci de continuité paysagère un ourlet boisé a été imaginé pour l'insertion dans le paysage, assurer la limite avec les zones encore cultivées et créer un véritable corridor écologique.

2023

Perspectives

Dans un souci d'amélioration des espaces paysagers des zones d'activités, ces standards de rénovation et de liaisonnement doux seront adaptés sur tous les travaux de nos zones d'activités et industrielles



Permettre l'épanouissement des habitants par l'accès à la culture, aux activités artistiques et d'éducation populaire, à la pratique sportive et aux loisirs est une volonté forte de l'Agglomération.



Pilier 3

SATISFACTION DES BESOINS ET DES ASPIRATIONS

de tous les êtres humains

Le Contrat local d'éducation artistique

CLÉA

La Communauté d'agglomération met en place le Contrat local d'éducation artistique (CLÉA) depuis 2010 en partenariat avec la DRAC et l'Éducation Nationale.
Chaque année, elle accueille ainsi 5 artistes pendant 4 mois chacun. Ils vont à la rencontre des jeunes pour développer de multiples projets artistiques dans les établissements scolaires, les médiathèques, les centres de loisirs... Ces interventions permettent de sensibiliser les jeunes à une démarche artistique et à un processus de création.
Les projets mis en œuvre répondent aux objectifs de l'éducation artistique et culturelle sur 3 piliers essentiels que sont : la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et la découverte des œuvres.



Le thème choisi pour le CLÉA en 2022 était "**le jeu**"

2 artistes sont intervenus de janvier à juin 2022 :
- Les Bourgeois de Kiev, collectif de théâtre
- Perrine Lievens, plasticienne

3 artistes sont intervenus de septembre 2022 à janvier 2023 :
- Waren Boyeau, scénographe
- Julia Amarger, photographe
- Jean-François Cavro, artiste du son

66 structures se sont inscrites au CLÉA parmi lesquelles des établissements scolaires, centres de loisirs, équipements culturels, associations...
Elles se répartissent sur 27 communes sur l'ensemble de l'agglomération.
Plusieurs structures ont accueilli des projets, des spectacles : la Cité des électriciens, L'Odéon à Auchel, Loisinord, la Médiathèque Elie Wiesel de Béthune, Cirqu'en cavale...

+ 2 500
enfantset jeunes impliqués dans les projets

150 000€
investis

75 000€
de subvention

2023

Perspectives

Les prochains artistes accueillis
De janvier à juin 2023 :
- Samuel Trenquier, plasticien
- Inès Sieulle, réalisatrice,

De septembre 2023 à janvier 2024 :
- Gasandji, chanteuse, musicienne
- Møh, musicien, chanteur
- Trameson et Doublet, paysagistes

Labanque

La Communauté d'agglomération dispose d'équipements qui participent à la politique de développement culturel en direction de tous les habitants. Labanque a pour mission de présenter la diversité de la production artistique contemporaine en arts visuels et de la partager avec la population en mettant en œuvre des actions de sensibilisation et d'accompagnement.



83%

des visiteurs résident sur le territoire

15 432

visiteurs accueillis
(individuels et groupes) à Labanque et hors-les-murs

LA DIVERSITÉ CULTURELLE

La programmation des expositions s'attache à présenter des médiums variés, représentatifs de la création contemporaine en arts visuels : peinture, installation, photo, céramique, etc.

LA CRÉATIVITÉ ET L'INNOVATION

Les œuvres exposées sont produites pour Labanque. Les artistes ont une approche innovante pour développer leur démarche. Certains d'entre eux, grâce à la bourse de production, expérimentent pour la première fois certaines techniques accompagnés de professionnels, d'artisans d'art.

L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Tous les visiteurs ont accès à la même offre, sans discrimination. Les grands événements sont gratuits et accessibles à tous, dans le respect de la capacité d'accueil.

L'INTÉGRATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'équipement accueille des personnes en situation de handicap (agents, stagiaires, visiteurs). Le personnel d'accueil et de médiation est formé pour les accueillir, ils bénéficient d'infrastructures et de visites adaptées.
La question du confort de visite est constante, régulièrement posée, évaluée et donne lieu à des expérimentations ou de nouveaux aménagements.

LA COHÉSION SOCIALE

En 2022, des ateliers parents-enfants ont été organisés hors-les-murs dans des communes du territoire et de nouvelles actions dédiées à la petite enfance sont désormais proposées.

2023

Perspectives

Les actions destinées aux familles seront développées, notamment en direction de la Petite Enfance. En partenariat avec le Conseil départemental du Pas-de-Calais, Labanque accueillera en avril et mai 2023 deux « stations bébé mobile ». Il s'agit de dispositifs conçus par deux designeuses à la demande du Centre Pompidou. Les familles et/ou les professionnels de la Petite enfance sont alors accueillis dans un environnement ludique et sensoriel propice à la découverte et à l'expérimentation.
Enfin, la présence hors-les-murs sera renforcée avec une offre d'ateliers dans les communes tout au long de l'année.

La donation Kijno

Peintre de renommée internationale et enfant de Nœux-les-Mines, Ladislas Kijno a offert une cinquantaine d'œuvres à sa terre d'enfance pour permettre à tous un accès gratuit à l'art et à la pratique artistique.
La donation propose : visites guidées, visites ludiques (chasse au trésor...), projets pédagogiques, ateliers à tous types de publics. Des artistes interviennent en lien avec les messages du peintre (rôle de l'art, exploration du monde, voyage, mouvement, dénonciation de la guerre, du racisme, des oppressions et injustices, hommage aux Grands Hommes...)

Au cours de l'année 2022, la donation Kijno a exercé un certain nombre d'actions visant à favoriser son rayonnement et à jouer son rôle d'acteur culturel de proximité :

PROJETS PÉDAGOGIQUES (SANS INTERVENTION D'ARTISTES)

Projets menés avec des publics variés : scolaires, Pôle Emploi, Structures handicap etc..

ACHAT D'ŒUVRES

5 œuvres ont été achetées (1 tableau, 1 galet peint, 3 livres d'artiste)

LES « DIMANCHES DE KIJNO

En mars, par exemple : atelier et spectacle de musique baroque ; en mai : cirque contemporain et danse ; en octobre : ateliers et spectacles de culture yiddish et de musique klezmer. Toutes ces manifestations permettent l'exploration du monde, l'ouverture aux autres et à toutes les cultures et disciplines artistiques conformément aux thèmes majeurs de l'œuvre de Kijno.



HORS LES MURS RETOUR AU POINT DE DÉPART

Huit représentations de cette pièce écrite pour la Donation ont rassemblé 790 spectateurs dans les communes de Beuvry, Houdain et Hersin-Coupigny. Cette pièce basée sur la vie et les messages de Kijno convie les spectateurs à un questionnement sur notre rapport au monde : ouverture ou fermeture ?

HORS LES MURS "KIJNO ET LES GRANDS HOMMES" AVEC FRED LOGEZ

Une centaine de personnes de tous âges (scolaires de primaire, collège, lycée, résidents d'Ehpad) ont travaillé pendant 4 mois avec la Donation et 2 artistes : Fred Logez et Germain Jammernegg.

4 775
personnes ont bénéficié d'une action Kijno (spectacle, atelier, projet pédagogique)

1 190
personnes de tous âges ont participé au programme Hors les Murs

2023
Perspectives

- Préparation de l'exposition 2024
- Les Dimanches de Kijno (Contes des 5 coins du monde, Anassôr, musique et danse d'Iran, intudeWail par Primavez, Le Petit Musée par Lénine Renaud)
- Projets pédagogiques avec ou sans intervention d'artistes
- Rayonnement dans les communes et animation du territoire (Hors les Murs)

L'accès au patrimoine archéologique

Le métier d'archéologue amène à constater les évolutions du paysage à travers les âges et les conséquences des activités humaines sur l'environnement. Ainsi, l'équipe enregistre au cours de ses opérations un maximum de données afin de renseigner l'histoire du territoire. Ces informations sont ensuite intégrées dans la carte archéologique du territoire, qui, a vocation à servir de bibliothèque interactive.
Afin de diffuser les informations recueillies lors des opérations, la direction de l'archéologie organise des évènements de médiation permettant de rapprocher les habitants du territoire de leur histoire.

La direction de l'archéologie a pu mener différentes opérations de médiation.

PARTICIPATION AUX JOURNÉES EUROPÉNNES DU PATRIMOINE - LES VESTIGES DÉCOUVERTS DE L'ANCIENNE COLLÉGIALE SAINT-BARTHELEMY DE BÉTHUNE

Les amis du musée de Béthune et du manoir de l'Estracelles ont accueillis l'équipe d'archéologues de l'Agglomération dans leur local, rue de la Délivrance, afin de présenter les résultats du diagnostic réalisé en avril/mai, rue du tir à quelques pas de là. Une occasion unique d'évoquer l'histoire de la plus ancienne église de la ville, fondée il y a mille ans, et détruite à la fin de la période révolutionnaire. La collégiale est étroitement liée à l'émergence de la ville au Moyen Age ; ses seigneurs y étaient enterrés. C'est aussi et surtout, une partie du cimetière associé qui a été découvert, permettant d'en savoir plus sur les habitants de Béthune à travers les siècles. Les archéologues ont aussi profité du lieu pour revenir sur un des rares bâtis civils à colombage de la fin de la période encore conservé de nos jours. Cette opération a fait l'objet d'une couverture médiatique importante, rappelant, qu'un passé, passionnant, est juste là, sous nos pieds.

1 500
visiteurs dont **500 enfants**



PRÉSENTATION DES DÉCOUVERTES LIÉES A L'AMÉNAGEMENT DE LA ZEC DE GOSNAY

Dans le cadre des journées européennes de l'archéologie en juin dernier, une exposition a été organisée sur la zone d'expansion des crues de Gosnay. Une vingtaine de ces aménagements va équiper le territoire pour réduire les risques d'inondation. En amont de cet aménagement, les archéologues ont découvert de nombreux vestiges en lien avec la vallée de la Lawe sur plus de 10 000 ans dont une nécropole gallo-romaine qui sera fouillée en 2023. Des animations en collaboration avec les collègues de l'hydraulique et les écogardes ont permis aux écoliers des communes limitrophes de bénéficier d'un programme pédagogique complet explicitant la richesse que représentent ces zones humides.

AUTRES INTERVENTIONS AUTOUR DES FORTIFICATIONS DE BÉTHUNE

Les archéologues sont également intervenus dans le cadre d'une conférence des amis du musée et du manoir de l'Estracelles sur les fortifications de Béthune et sur les ondes de radio Horizon à Isbergues pour évoquer la tour Saint-Ignace, témoin esseulée des fortes murailles passées de la ville.

2023

Perspectives

Le développement d'une branche dédiée à l'archéologie sur le site internet de la collectivité offrant des ressources disponibles pour les enfants, les habitants et les pédagogues.
Les résultats des interventions de l'équipe pour la ZEC de Gosnay et la ZI de Ruitz seront présentés (nécropole gallo-romaine et enclos protohistorique) dans le cadre des JEA et JEP.
D'autres évocations du territoire sont prévues également (Béthune, Olhain, etc.).

Le Conservatoire communautaire de musique et de danse

Au-delà des formations qu'il dispense, le Conservatoire communautaire, s'efforce, avec un tarif attractif, de faire bénéficier ses élèves d'auditions, concerts, spectacles, master classes. Globalement, l'ensemble des démarches est engagé en vue de permettre au Conservatoire d'obtenir une labellisation d'équipement à rayonnement départemental.

64
professeurs en musique et danse

1 212
élèves dont 427 en cycle 1
172 en cycle 2, 61 en cycle 3, 241 en parcours personnalisés et 311 en classes d'éveil musique ou danse ou inscrits en Orchestre à l'école



En 2022, le Conservatoire a pu mettre en œuvre une saison « au plus près des habitants ».
Au total, 59 événements ont été organisés. 9249 personnes ont été accueillies pendant ces spectacles, concerts, auditions, conférences... et apprécier le fruit du travail des élèves.
Parmi ces évènements, les « Actions Hors les murs » du Conservatoire ont permis d'aller se produire dans 32 communes de l'agglomération où 6013 spectateurs ont été accueillis.
3 Orchestres à l'école ont été créés à Busnes, Vieille Chapelle, Maisnil-les-Ruitz ; permettant à des enfants de pratiquer la musique.
Ainsi, le Conservatoire Communautaire, en complémentarité avec les écoles de musique et de danse du territoire, permet l'accès à la pratique artistique au plus près des habitants.
Différents partenariats avec les établissements culturels, d'enseignement du territoire et le CREMA (Collectif Représentant les Ensembles de Musique Amateur) permettent d'aller «au plus près des usagers ».



2023

Perspectives

Le classement de l'établissement par le label Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI)
Le début des études pour la construction des 2 futurs bâtiments du conservatoire en commençant par la programmation des besoins en salles dans le cadre de l'Aide à Maîtrise d'Ouvrage (AMO).
La mise en oeuvre d'une convention avec le CREMA afin de renforcer les partenariats avec les différentes associations musicales pour être au plus près des usagers.
Après les orchestres à l'école, souhait de développer le dispositif danse à l'école sur le territoire.
Maintenir et développer les actions culturelles « Hors les murs » : Concerts, Spectacles …

La facilitation de l'accès au sport

De l'enfant à l'athlète

Le sport fait partie des compétences optionnelles choisies par la Communauté d'agglomération. Ainsi, rendre le sport accessible à tous repose sur trois grands axes : le sport de masse, le sport de haut niveau amateur et l'aménagement et la construction d'équipements sportifs d'intérêt communautaire.

SPORT DE MASSE

Les centres initiation multisports permettent aux enfants de 6 à 14 ans de s'initier à plusieurs activités sportives, de découvrir différentes disciplines, pour ensuite, s'ils le désirent, rejoindre l'un des nombreux clubs et associations sportives du territoire. Ils permettent également d'agir en faveur de la santé, la mobilité et la lutte contre la sédentarisation, l'emploi sportif des diplômés de notre Agglomération.

220 adhérents 12 centres 11 disciplines

SPORT DE HAUT NIVEAU AMATEUR

L'intervention de l'Agglomération, le niveau de pratique et la qualité des installations, des formations et des entrainements permettent à certains athlètes d'être reconnus et inscrits sur les listes nationales du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, et ainsi, de bénéficier d'aides de l'État et des collectivités territoriales, voire de contrats de travail avec de grandes entreprises. L'Agglomération finance également des manifestations sportives d'audience nationale ou internationale initiées par les communes et/ou les clubs du territoire.

180 909 € versés au sport de haut niveau amateur et pour l'organisation d'événements sportifs

165 000 € versés aux sportifs élite du territoire.



TERRE 2024 DE JEUX

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Parmi les équipements structurants du territoire, le **stade d'athlétisme de Bruay-La-Buissière**, déclaré centre de préparation aux Jeux Olympiques de Paris 2024, accueille au quotidien tous les publics désireux de pratiquer l'ensemble des disciplines de l'athlétisme.

La base nautique de Beuvry accueille tous les publics en capacité de pratiquer les activités nautiques telles que le canoë, le kayak, le voilier handicap et le stand-up paddle. Elle développe aussi des activités terrestres telles que la course d'orientation, le tir à l'arc, la sarbacane, l'escalade, la randonnée pédestre, le VTT. La base nautique a accueilli 14 920 personnes (associations, écoles, familles et structures en charge du handicap).

La Rand'Agglo, le Raid Agglo et la Fête du Sport contribuent au développement touristique en permettant la découverte et la mise en valeur du territoire.

2 625 visiteurs lors de la première édition de la Fête du Sport - 415 randonneurs à la Rand'Agglo - 400 participants au Raid'Agglo

La base aérienne ultra léger développe ses activités parapente, école et simulateur de vol parapente depuis la ferme de Bajus. Cet été, 218 jeunes issus des services jeunesses des communes du territoire ont été accueillis à la ferme de Bajus pour les séjours scientifiques et de pleine nature.

La base territoriale Vélo Tout Terrain / Vélo Tout Chemin, prévue autour de 3 stations et 4 relais, s'étend sur plus de 230 km de circuits interconnectés entre eux, favorisant ainsi les déplacements en mode doux en milieu naturel, dans le respect de la faune et de la flore.

L'équihandi à Saint-Venant

1 115 enfants et 1 588 adultes ont fréquenté cet équipement.

2023 Perspectives

- Ouverture de l'Arena Béthune-Bruay en mars 2023.
- Inauguration finale de la base territoriale VTT/VTC envisagée, un projet de développement d'une nouvelle base à l'étude.
- Organisation d'actions de promotion du sport et des jeux olympiques pour tous les publics dans le cadre de la labellisation "Terre de Jeux 2024".

Les équipements aquatiques

L'Agglomération gère 7 piscines communautaires en régie.
L'orientation principale de ce schéma directeur est l'apprentissage de la natation à l'école.



En 2022, l'Agglomération a poursuivi l'opération « J'apprends à nager », qui favorise le développement des activités aquatiques et nautiques et permet aux enfants issus des quartiers Politique de la ville d'accéder à une offre sportive. Elle a été mise en place pendant les vacances scolaires estivales (juillet et août).
Cette opération favorise la promotion des équipements communautaires par l'appropriation des habitants des quartiers concernés. En 2022, 24 sessions ont été organisées (3 024 séances de natation du 11 juillet au 28 juillet 2022 et du 8 août au 24 août 2022).

Au total, 300 enfants ont été concernés et se sont vu sdécerner un diplôme (attestation de présence ou test d'aisance aquatique ou Sauv'nage).



8
piscines communautaires dont 7 gérées en régie et 1 en DSP

3 024
séances de natation "J'apprends à nager"

251 625
nageurs dans les piscines communautaires

2023
Perspectives

- Renouvellement de l'opération "J'apprends à nager" pour les enfants du Programme de Réussite Educative à l'été 2023.
- Accroissement de l'attractivité des piscines (plans plus ludiques, optimisation des potentiels des établissements, installation de structures gonflables...).
- Travaux de réhabilitation sur les piscines de Lillers et de Hersin-Coupigny.

Le développement de la pratique des sports de glisse

Loisinord, un équipement unique en France

Loisinord, équipement communautaire situé à Nœux-les-Mines, comprend un stade de glisse pour la pratique du ski alpin et du snowboard, et un stade nautique, qui permet de nombreuses activités, qu'elles soient nautiques ou terrestres, pour le grand public ou des publics ciblés.



NOUVELLES ACTIVITÉS SPORTIVES

De nouvelles activités gratuites pour tous, ont été proposées durant l'été 2022 au bord du stade nautique :

- « Réveil sportif » : ateliers de coordination et de motricité animé par un éducateur de Loisinord.
- Après-midis sportives : parcours d'orientation, parcours de disc-golf, jeux de raquettes, multisport et jeux de sociétés géants).

Ces activités sportives ont réuni des particuliers, centres de loisirs et instituts médicoéducatifs / Maison de l'enfance. Elles contribuent au développement de certaines valeurs comme l'estime de soi, le bien-être, la santé, l'entraide et la découverte de pratiques sportives et permettent également un lien social entre usagers.

530 participants aux "Réveils sportifs" - 1 220 participants aux "Jeux sportifs" - 73 animations sportives gratuites.

APPRENTISSAGE DU SKI ALPIN POUR LES SCOLAIRES

La Communauté d'agglomération propose l'apprentissage du ski alpin gratuit pour les élèves de cycle 3 des écoles primaires sur le stade de glisse.

Cette action est réalisée avec la collaboration de l'Inspection académique. Les enseignements, dispensés par les agents de Loisinord, permettent d'apprendre à se déplacer en sécurité à ski, tourner, s'arrêter et maîtriser sa vitesse. En fin de cycle, l'ensemble des élèves sont quasi autonomes sur le domaine skiable de Loisinord. Cette activité a été maintenue durant la crise sanitaire sans remontées mécaniques.

238 séances d'apprentissage - 1 100 élèves - 44 classes - 28 écoles - 14 communes du territoire

LA PRATIQUE SPORTIVE PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Au lendemain de la crise sanitaire, la pratique sportive a connu une forte hausse de fréquentations sur les différents sites de Loisinord (+ 8% par rapport à 2019).

20 914 adeptes ont pu s'exercer sur les différentes activités nautiques et / ou de glisse de Loisinord (canoë, pédalo, wakeboard, kneeboard, ski nautique, snowboard, luge...).

2023
Perspectives

L'objectif est de continuer à démocratiser la pratique des sports de glisse, tout particulièrement celle du ski alpin et de la luge.

La montée des exclusions sociales, l'accroissement des inégalités et de la vulnérabilité, l'augmentation des tensions sociales démontrent bien que la croissance n'implique pas toujours un progrès social. Il est ainsi nécessaire de recréer ou de renforcer du lien et de s'assurer d'un juste partage des richesses. C'est ce que fait l'Agglomération, notamment en accompagnant les porteurs de projet et les entreprises du territoire, que ce soit en leur apportant de l'ingénierie, des aides économiques ou des locaux où se développer. Plusieurs dispositifs permettent également aux publics en difficulté d'accéder à l'emploi, aux soins, aux conseils juridiques et d'améliorer leur intégration dans la société.

Pilier 4

VERS UNE COHÉSION SOCIALE

entre les territoires et les générations



L'accompagnement à la création ou au développement d'activité

La Communauté d'agglomération mène une stratégie de sensibilisation à l'esprit d'initiatives et d'accompagnement à la création d'activités.
Elle se concrétise par l'accompagnement des porteurs de projets en Economie Sociale et Solidaire, les actions de sensibilisation « Entreprendre en ESS » et « Creative Lab » et les actions menées par les partenaires par le biais de conventions financières et d'objectifs.
L'année 2022 a été marquée par le lancement officiel de l'Accadémie de l'Entrepreneuriat.

En 2022, l'Agglomération a accompagné et suivi 83 porteurs de projets en ESS. 30 d'entre eux ont participé au réseau d'appui et aux sessions de formation. 5 lauréats ont été nommés suite à l'appel à projet ESS. 145 jeunes, âgés de 13 à 20 ans, ont été sensibilisés à l'entrepreunariat par la BGE. L'école de l'entrepreneuriat, via un bus et des ateliers et immersions, sensibilise également sur cette thématique (65 porteurs de projets accueillis). Initiative Artois accompagne, pour sa part, les porteurs de projets de diverses manières :

- prêts d'honneur,
- dispositif d'accompagnement « boutique à l'essai »,
- dispositif "boutique partagée".

7 porteurs de projet résidant ou s'installant en quartier prioritaire ont bénéficié du dispositif Cap Quartier, sous forme de primes, géré par Pas-de-Calais Actif.
Enfin, 510 jeunes ont été sensibilisés à l'esprit entrepreneurial dont 139 jeunes via l'action de camps de l'innovation en format digital.

510
jeunes sensibilisés à l'esprit d'entreprise

83
projets en ESS accompagnés

65
porteurs de projets accueillis par la BGE*

205
projets étudiés par Initiative Artois

2023
Perspectives

- Augmenter significativement le nombre de porteurs de projets accompagnés.
- Lancement du 1er appel à projet de l'Académie de l'Entrepreneuriat.

** BGE signifie ensemBle pour aGir et Entreprendre, il s'agit d'un réseau national d'appui à la création d'entreprise.*

Les aides à la création et au développement
en Économie Sociale et Solidaire (ESS)



La Région est seule compétente pour définir et décider de l'octroi des aides aux entreprises. Toutefois, les communes et leurs groupements peuvent participer à leur financement. Ainsi, en novembre 2017, la Région Hauts-de-France et l'Agglomération ont signé une convention de partenariat, permettant la mise en œuvre du dispositif d'aides à la création et au développement des structures de l'économie sociale et solidaire.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les aides accordées ont pour objectif de :

- Favoriser l'émergence de projets répondant à des besoins du territoire.
- Soutenir les projets innovants et d'expérimentation sociale.
- Contribuer au développement de l'économie sociale et solidaire.
- Soutenir la création d'emplois non délocalisables.

7 structures ont reçu un avis favorable d'aide financière ESS, 4 d'entre elles sont portées/gérées par des femmes. Cette aide a permis de soutenir la création de 17 emplois : 4 projets en création et 3 projets en développement.

86 000€

d'aide à la création versée

7

associations soutenues :

- A bout de Films de Camblain-Châtelain
- La facilitatrice de Béthune
- La maison des p'tits copains de Barlin
- Les Mam's de Saint-Venant
- AJM d'Auchel
- GEIQ MS Artois d'Houdain
- MARPA de Richebourg

2023
Perspectives

Poursuite des actions engagées en 2022.

Les aides à la création et au développement
des TPE en milieu rural et QPV



La Région est seule compétente pour définir et décider de l'octroi des aides aux entreprises. Toutefois, les EPCI peuvent participer à leur financement. Ainsi, en novembre 2017, la Région Hauts-de-France et la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane ont signé une convention de partenariat permettant la mise en œuvre notamment des dispositifs d'aides à la création et au développement des très petites entreprises (TPE) en milieu rural et quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

390 948€

d'aides accordées au total pour l'investissement et la création d'emplois

2 050 409€

investis par les entreprises

98

emplois créés

ENTREPRISES CONCERNÉES

- moins de 10 salariés
- Implantées dans des communes de moins de 3000 habitants ou en quartiers prioritaires de la ville (QPV)
- Secteurs de l'artisanat, du commerce et des services.

ACTIONS ENGAGÉES EN 2022

- 42 entreprises bénéficiaires des aides.
- Toutes sont en création.
- 27 sont situées en milieu rural et 15 en QPV.
- Au total 390 948€ ont été alloués pour la création d'un investissement de 2 050 409€ par ces TPE et de 98 emplois sur le territoire.
- En détail 252 874€ destinés à subventionner un investissement de 1 347 064€ et la création de 63 emplois en milieu rural et 138 074€ pour un investissement de 703 345€ et la création de 35 emplois en QPV.

2023
Perspectives
Les dispositifs d'aides sont amenés à s'adapter suivant les priorités du projet de territoire récemment adopté.

Les pépinières d'entreprises

6 pépinières d'entreprises sont implantées sur le territoire : le centre d'affaires Initia à Bruay-La-Buissière, le village d'entreprises à Ruitz, le centre d'affaires de la Porte des Flandres à Auchy-les-Mines, le centre d'affaires Fleming à Béthune, la pépinière artisanale de la ZAL n°3 à Bruay-La-Buissière et la pépinière d'Isbergues.

En 2022, l'Agglomération n'a pas donné suite au renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP) de gestion des pépinières d'entreprises mais a décidé d'en reprendre la gestion en régie directe. Cela permettra de rendre plus lisible l'offre locale en matière d'accueil d'entreprises, que ce soit pour des bureaux et des ateliers.

La gestion en régie assure ainsi une flexibilité plus grande dans les réponses aux entreprises et une identification plus efficace des services qui leurs sont mis à disposition.

L'ensemble des sites comptabilise 200 locataires. Structurant l'offre de bâtiments économiques du territoire, ces solutions locales répondent à un véritable besoin dans la croissance des entreprises et viennent compléter une offre de foncier déjà très diversifiée à l'échelle de l'Agglomération.

6

pépinières d'entreprises

200

locataires



2023

Perspectives

- Nouvelles animations économiques destinées à favoriser le développement des entreprises locataires.

La plateforme emploi

www.emploi.bethunebruay.fr

Emploi, formation, insertion professionnelle, lutte contre les exclusions, la Communauté d'agglomération est très active dans ces domaines et veut, avec ses partenaires, donner une parfaite visibilité de l'offre d'emploi disponible sur tout le territoire. Le but : simplifier et rendre plus accessible la recherche d'emploi, de stage, de contrat d'alternance...
Le site www.emploi.bethunebruay.fr, en est la meilleure vitrine. C'est un outil au service des habitants, c'est également un outil de marketing territorial et d'attractivité.



La plateforme permet de capitaliser les offres d'emploi, d'alternance, de stages, de plus de 1500 sites spécialisés sur l'emploi.
Le nombre d'offres disponibles varie quotidiennement en fonction des offres disponibles sur le territoire.

Accessible sur Internet, tablette et sur téléphone mobile cet outil a pour objectif de rapprocher les citoyens des employeurs locaux.

En 2022, la Communauté d'agglomération a modernisé la plateforme web en classant les partenaires de l'emploi par secteur pour une meilleure lisibilité : formation, accompagnement, insertion par l'activité économique, création d'entreprises. Une fonctionnalité est ajoutée offrant la possibilité de créer son CV en ligne !

2

secteurs les plus pourvoyeurs d'emploi : l'industrie et le BTP

10 200 €

hébergement et maintenance

CDI et contrat d'intérim

Majorité des offres à pourvoir

2023
Perspectives

- Maintien de l'offre "emploi.bethunebruay.fr", poursuite du déploiement de l'outil.
- Ajouter la fonctionnalité « CV Catcher » pour identifier les offres à partir d'un CV candidat.
- Assurer la promotion du site et organiser une réunion de présentation aux élus

Le dispositif Proch'Emploi

La Communauté d'agglomération porte la plateforme Proch'Emploi, dispositif régional en faveur de l'Emploi. Proch'Emploi a été lancé par la Région Hauts-de-France, afin de développer les relations entre les demandeurs d'emploi et les entreprises, agir avec les territoires et le monde socio-économique, accompagner les entreprises dans le recrutement de leurs futurs collaborateurs et ainsi optimiser les opportunités concrètes d'emploi.

Proch'emploi est un outil territorial, une réponse de proximité complémentaire aux acteurs de l'emploi du territoire et a 3 missions principales :

- collecte et traitement des offres du marché "caché" des TPE-PME (démarcher les entreprises, définir et mise en forme des besoins de recrutement, mise en visibilité sur le territoire à travers les acteurs emploi et formation, pré sélection de candidatures, proposition de profils),
- mobilisation d'un réseau de chefs de file métier autour de cette mission (ambassadeur de la plateforme, réunion autour de sujets RH),
- animation de circuits courts (réunion de jeunes de moins de 30 ans avec des chefs d'entreprises dans un objectif de conseil et de mise en réseau).

91 % des offres issues des TPE-PME de notre territoire,
634 candidats proposés aux entreprises après un entretien avec la Plateforme,
50 entreprises visitées et 211 entreprises appelées pour échanger sur leurs projets de recrutement et de leur présenter les aides à l'emploi.
25 jeunes ont pu rencontrer 9 représentants d'entreprises pour des conseils et de la mise en relation.

Toutes les actions et offres d'emploi s'inscrivent dans une volonté d'agir concrètement en faveur de l'inclusion sociale, de lutter contre les inégalités et d'agir en faveur de la non-discrimination. Très concrètement, les différentes actions menées permettent de rapprocher les personnes en recherche d'emploi et le monde économique de notre territoire.



99
mises l'emploi

219
entretiens d'embauche générés

220
offres détectées dont 196 offres du « marché caché » c'est-à-dire non connues des partenaires du territoire

2023
Perspectives

La présence sur le territoire sera renforcée dans les entreprises et/ou par le biais des rencontres dites de « Circuit-Court », en faveur des personnes en recherche d'emploi.

Territoire "Zéro chômeur de longue durée"

La Communauté d'agglomération renouvelle son implication dans les enjeux économiques du territoire en matière d'emploi et de création d'activités à travers sa candidature au projet « Territoires Zéro Chômeur Longue Durée ».
L'ambition de cette expérimentation repose sur trois constats : personne n'est inemployable, ce n'est pas le travail qui manque, ce n'est pas l'argent qui manque.
L'objectif de ce projet est double, articuler les ressources du territoire pour lutter contre l'exclusion sociale et les inégalités professionnelles (à travers la création d'Entreprise à But d'Emploi (EBE)) et permettre de maintenir le dynamisme économique de l'Agglomération.

TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

En 2022, un chef de projet « Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée » a été recruté.
Un comité local pour l'emploi (CLE) présidé par la Communauté d'agglomération et les maires des communes d'Annezin et de Labeuvrière a été constitué et rassemble à ce jour l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation du territoire ainsi que le milieu associatif et les entreprises. Il a lieu tous les trimestres et permet de coordonner la mise en place du projet. Ce consensus local étudie et décide des actions de repérage et de mobilisation des publics privés durablement d'emploi et enfin participe à la construction du diagnostic et veille au respect des attentes de l'association nationale TZCLD.

Une équipe « Identification des travaux utiles » composée des membres du CLE a participé à un premier temps d'échange sur ce sujet afin de recenser les premiers besoins et de veiller à la non concurrence.
Cet été, un questionnaire a été distribué à l'ensemble des habitants d'Annezin et de Labeuvrière afin de les interroger sur les services manquants dans leur commune. 171 personnes ont participé à cette enquête et ont fait part de leurs souhaits.
Des échanges avec les écoles primaires des deux communes ont été réalisés afin d'initier les élèves à l'entrepreneuriat et ainsi les inclure dans l'objectif de recensement des travaux utiles.
L'association Emmaus envisage de faire participer les futurs salariés de l'EBE au reconditionnement des smartphones, tablettes et PC.

2023

Perspectives

- Maintien de la dynamique du consensus territorial
- Identification approfondie des compétences des personnes privées durablement d'emploi
- Identification des demandeurs d'emploi concernés à travers des opérations menées en collaboration avec Pas-de-Calais Habitat
- Recensement des activités non concurrentielles et des besoins non satisfaits
- Création d'une ou plusieurs Entreprise à But d'Emploi.

Attractivité des métiers industriels

La Communauté d'agglomération, dans le cadre de sa feuille de route emploi, mène des plans d'actions sectoriels visant le rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi.
Le secteur industriel est le secteur qui capitalise la plus grande part d'activité salariée. Il est également très pourvoyeur d'emploi.
Toutefois ces métiers restent globalement peu attractifs, et les offres peinent à être pourvues.
L'Agglomération, en partenariat avec les acteurs emploi formation, mène des actions en faveur de l'attractivité des métiers et pour la mise en valeur et l'ajustement des formations et d'aide au recrutement.



En 2022 la Communauté d'agglomération a organisé deux temps forts en partenariat avec les entreprises industrielles :

- Une action spécifique à l'agroalimentaire
- Une action avec les entreprises de la zone industrielle de Ruitz

Ces deux actions se déclinaient en deux temps : un temps de visites d'entreprises pour sensibiliser et faire découvrir les métiers. Un temps dédié au recrutement et à la rencontre des entreprises et des candidats.

AgroTour :

- 4 visites d'entreprises : Mc Cain, Délifrance, Flanquart, Les Moulins de Saint Aubert
- 71 partenaires mobilisés
- 16 structures emploi formation représentées

Job dating agroalimentaire :

- 126 candidats inscrits pour ce job dating
- 252 rdvs planifiés en amont de l'événement
- 125 candidats présents le Jour J
- 250 rendez-vous effectués au total des 5 employeurs (dont 80 pour Mc Cain)
- 10 partenaires présents

Industrie Tour :

- Visites d'entreprises : Kyplast, PPG, GSTI, Mov'ntec, Plast'up et présence de la Fabrique 4.0 outil de l'UIMM de valorisation des métiers
- 62 participants partenaires emploi formation et demandeurs d'emploi
- 16 structures emploi formation représentées

Pitch emploi Job dating Industrie :

- 6 entreprises présentes
- 80 candidats présents
- 10 partenaires présents

2023

Perspectives

- Reconduction d'un industrie Tour et d'un job dating au printemps 2023.
- Préparation d'une campagne de communication pour l'attractivité des métiers industriels.

Accès au travail pour tous grâce à la clause d'insertion

Par respect du code de la commande publique, l'Agglomération veille à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.
Elle fixe, dans le cahier des charges de certains marchés publics, des conditions d'exécution permettant de promouvoir l'emploi de personnes en difficulté d'insertion.
Elle propose également des marchés de services de qualification et d'insertion professionnelle sous la forme de prestations d'appui et d'accompagnement à l'emploi.
Ces derniers sont réalisés par les ateliers et chantiers d'insertion ou ayant comme support le nettoyage des locaux..

L'utilisation de la clause sociale dans les marchés publics permet de favoriser le rapprochement entre les structures d'insertion par l'activité économique et les entreprises du secteur privé, dans l'intérêt des personnes engagées dans un parcours d'insertion, par exemple pour l'entretien des locaux et le transport des personnes..

En 2022, de nombreux donneurs d'ordre ont fait appel au PLIE pour étudier, lancer et gérer des marchés comportant une clause d'insertion dont principalement la Communauté d'agglomération (marchés à maîtrise d'ouvrage Communauté d'agglomération ou dans le cadre des Fonds de concours ou Fonds logement).

Initié en 2021, le Nouveau Programme de Rénovation Urbaine a, depuis sa mise en oeuvre, généré près de 2 000 h de travail à destination de personnes domiciliées au sein des Quartiers Prioritaires de la Ville.

+ de 120 000 h de travail générées pour

66 équivalents temps plein

2

marchés de réinsertion sociale et professionnelle pour 51 000 heures soit 28 ETP

46

marchés pour 40 200 heures soit 22 ETP dont 28 marchés de l'Agglomération et 32 marchés de communes via les fonds de concours

2023

Perspectives

En 2023, la montée en charge des travaux dans le cadre du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine ainsi que le démarrage effectif des travaux de renouveau du Bassin Minier nécessiteront de nombreuses rencontres avec les partenaires de l'emploi du territoire pour atteindre les objectifs et favoriser ainsi le retour à l'emploi des personnes en situation d'exclusion.

Le Contrat de ville

La Communauté d'agglomération dispose d'un Contrat de Ville qui prendra fin le 31 décembre 2023. Il concerne 16 quartiers prioritaires (et 5 quartiers dits « d'Agglomération ») et vise à améliorer la qualité de vie de près de 40 000 habitants du territoire en agissant dans de nombreux domaines : le cadre de vie, la santé, l'emploi, la réussite éducative, la création d'entreprises, le renouvellement urbain, le lien social, la culture, le sport, le numérique, l'égalité femmes - hommes....
Chaque année, des acteurs (communes, Agglomération, associations,) entreprennent des actions tournées vers les habitants et acteurs des quartiers prioritaires.

En 2022, 171 dossiers ont été déposés et 132 actions ont été soutenues et proposées au bénéfice des habitants des quartiers au titre de la programmation annuelle. La Communauté d'agglomération a elle-même contribué à cette programmation en attribuant 97 918 € à 31 actions au titre de son Fonds de cohésion sociale

132

actions au profit des habitants en QPV de l'Agglomération dont 54% des projets portés par des acteurs associatifs locaux

1,7M €

de crédits de l'ANCT mobilisés et 325 000€ de crédits spécifiques régionaux (pour le soutien de projets en fonctionnement et en investissement pour les quartiers)

167 778 €

de crédits supplémentaires ANCT au titre des dispositifs « quartiers d'été »

APPUI METHODOLOGIQUE A LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES : LA POLITIQUE DE LA VILLE VUE PAR LES HABITANTS

L'appropriation du quartier par les habitants est l'une des grandes priorités du Contrat de Ville.
Cela se traduit par le soutien aux actions permettant aux habitants de porter une attention nouvelle aux composantes de leur cadre de vie (re-voir, discerner, prendre conscience, mener des travaux mémoriels à partager, ...).
Si la vitalité démocratique dépend de l'engagement des citoyens, les collectivités comme l'Agglomération peuvent jouer un rôle majeur pour construire un environnement qui encourage le développement de parole collectives et des dynamiques d'interpellation citoyenne qui améliorent l'action publique.
Ainsi, en complémentarité de l'action menée avec l'AAE62 (accompagnement des conseils citoyens et acteurs de la participation citoyenne en QPV), l'ÉTABLI a apporté en 2022 un appui méthodologique à la participation citoyenne auprès 5 communes volontaires (Haisnes, Houdain, Auchel, Divion, Beuvry) afin de les accompagner dans la réalisation de diagnostics participatifs et d'apporter une évaluation sensible (« ressentie ») de la Politique de la Ville par les habitants des quartiers nécessaire et utile pour la rédaction du prochain contrat de ville.



2023

Perspectives

Elaboration et rédaction du nouveau contrat de ville par le service politique de la ville en cohérence avec les orientations du projet de territoire de l'Agglomération et le programme Ambition Quartier 2030 de l'Etat
Travailler sur les priorités émanant de l'évaluation du contrat de ville : la réussite éducative, la mobilité, l'insertion socio-professionnelle, la santé mentale des jeunes, l'inclusion numérique, l'amélioration du cadre de vie

Le Conseil local de santé mentale (CLSM)

Il contribue à la déstigmatisation de la santé mentale, par de l'information et de la sensibilisation, de l'accompagnement des acteurs du territoire, la mise en réseau et le développement partenarial, des actions favorisant les démarches de réhabilitation psychosociale des personnes souffrant de troubles psychiques et leur rétablissement. Il observe les besoins des acteurs en lien avec la thématique santé mentale.

DES TEMPS DE TRAVAIL « SITUATIONS COMPLEXES »

Le CLSM peut être saisi pour toute situation « complexe » car présentant une problématique en lien avec la santé mentale et la psychiatrie. Il permet les échanges entre professionnels et la mise en place d'accompagnements copartagés, favorables au rétablissement des personnes.

DES TEMPS D'ANALYSE ET D'ÉCHANGE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Le CLSM favorise les rencontres interprofessionnelles et le partage d'expériences et contribue à l'apport de connaissance et à l'orientation vers d'autres acteurs idoines/experts.

DES VISITES DE STRUCTURES ET DES RENCONTRES D'ACTEURS

Le CLSM a rendu visite à différentes structures du territoire pour mieux identifier leurs missions, leurs fonctionnements et leurs besoins et attentes.
Le CLSM a initié des réunions thématiques, par champ d'intervention (jeunesse, insertion, logement…)

DES FORMATIONS « PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE »

En partenariat avec le Campus des Métiers de l'EPSM Val de Lys Artois, et en collaboration avec le Contrat Local de Santé et l'Atelier Santé Ville, 4 sessions de formation aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) ont été organisées. 56 personnes en ont bénéficié.

35

visites d'établissements

75

professionnels rencontrés dans le cadre de réunions initiées par le CLSM

4

sessions de formations PSSM pour **56 personnes**

1

ciné débat

2023 Perspectives

- 2 temps de sensibilisation au handicap psychique, en partenariat avec le CREHPSY (Centre de ressources sur le handicap psychique)
- 1 Théâtre débat à destination des professionnels du monde agricole, en partenariat avec la MSA
- 3 sessions de formation PSSM, dont 2 au sein de l'Agglomération



L'inclusion numérique pour tous

La Communauté d'agglomération, a finalisé son étude concernant l'illectronisme (difficulté voire incapacité à utiliser les outils numériques ou informatiques) et travaille à la mise en place d'un accompagnement à l'inclusion numérique pour tous sur son territoire. Cette étude a permis le lancement de différentes actions en ce sens, et l'inscription de la Communauté d'Agglomération comme coordinateur de l'inclusion numérique sur son territoire.

En 2022, l'Agglomération a déployé principalement deux projets en faveur de l'inclusion numérique à savoir le déploiement des conseillers numériques France Services, et le lancement des réunions de coordination de l'inclusion numérique. Elle participe depuis septembre 2022 à la première promotion de l'Accélérateur d'inclusion numérique des Assembleurs (hub des Hauts-de-France concernant l'inclusion numérique).

LE DÉPLOIEMENT DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES FRANCE SERVICES

Les conseillers numériques France Services sont au nombre de 3 sur le territoire de l'Agglomération et interviennent en faveur de l'autonomie numérique de tous les usagers. Ils accompagnent le public en partenariat avec les communes, les CCAS, les structures pour travailleurs en situation de handicap, etc., en d'autres termes ,toutes les structures accompagnant du public et en demande de médiation numérique.

LA DYNAMIQUE DE COORDINATION DES ACTEURS

L'Agglomération a commencé un travail de coordination des acteurs de l'inclusion numérique afin de pouvoir mailler et structurer son offre de médiation auprès de l'ensemble des publics du territoire, au niveau rural ou urbain. Deux réunions ont été organisées et permis l'interconnaissance entre acteurs de l'inclusion numérique du territoire. Une troisième rencontre est prévue pour permettre la mise en place d'indicateurs partagés sur la question.
Cette dynamique est ainsi renforcée par la participation à l'Accélérateur d'inclusion numérique des Assembleurs qui permet de se pencher sur la mise en œuvre d'une stratégie intercommunale sur la question, et l'échange avec les autres intercommunalités motivées par ces enjeux.

3
conseillers numériques déployés

35
ateliers collectifs réalisés

16
communes ayant bénéficié des services des conseillers

2
réunions de coordination de l'inclusion numérique réalisées

2023

Perspectives

- Valoriser l'action des conseillers numériques pour un déploiement plus large
- Continuer les réunions de coordination de l'inclusion numérique afin de co-construire une feuille de route sur la thématique et permettre une lisibilité plus grande de l'offre de médiation pour nos usagers

La charte Handicap



La Charte Handicap vise à permettre à tous l'accès aux politiques mises en œuvre par la Communauté d'agglomération. Elle se décline en trois axes :

- **Vie quotidienne et citoyenneté des personnes en situation de handicap (Accessibilité, Habitat, Emploi, mobilité-transports, santé et numérique)**
- **Culture-sport-tourisme et loisirs pour tous (Sport, Culture, Tourisme)**
- **Sensibilisation, prévention et inclusion (sensibilisation auprès des élus et des agents territoriaux, petite enfance-enfance-jeunesse-sensibilisation grand public)**

2023

Perspectives

Les actions engagées se poursuivront en 2023, qui sera également l'année de la signature d'une nouvelle édition de la Charte, mobilisant de nouveaux partenaires.

SENSIBILISATION

264 animations pour 6100 adultes et enfants ont été organisées (sensibilisation des élus, accompagnement des structures et des familles, actions du Relais Petite Enfance).

ACCESSIBILITE

9 communes (Beuvry, Calonne Ricouart, Cuinchy, Fresnicourt-le-Dolmen, Haisnes, Ham-en-Artois, Hersin-Coupigny, Lorgies et Richebourg) ont sollicité les fonds de concours pour des travaux d'accessibilité. 117 846€ ont été versés dans ce cadre.
200 établissements sont accessibles, qu'il s'agisse d'équipements communaux (54 communes engagées) ou intercommunaux. 5 sessions de formation à l'outil et de sensibilisation au handicap auditif ont été organisées.

HABITAT

139 dossiers ont été validés pour des travaux d'adaptation à la perte d'autonomie dans 55 communes. Le montant des travaux éligibles s'élève à 1 102 970€, les aides de l'ANAH à 484 025€ et les aides de l'agglomération à 53 888€.

EMPLOI

L'Agglomération a passé 3 marchés réservés pour un montant total de commandes de 9 668,50€ (traiteur, papier hygiénique, fourniture de produits d'archivage). Elle a aussi participé pour la 1ère fois au Duoday (13 collaborateurs volontaires).

TRANSPORT

Le Pass Mobil'Agglo a été initié avec une offre pour des vélos PMR ou Cargo.

SPORT

Environ 600 jeunes et adultes en situation de handicap ont pu pratiquer une activité sportive chaque semaine. Des créneaux de piscine ont été obtenus pour les instituts. La journée sport et handicap s'est tenue à Beuvry.

CULTURE

Le Festival Les Petits Bonheurs a mobilisé 500 personnes en situation de handicap pour proposer des spectacles de cirque et des œuvres de street art. 1 498 spectateurs en ont bénéficié.

TOURISME

L'office de tourisme est particulièrement impliqué dans la Charte Handicap (label Tourisme et handicap, offre touristique handi-accessible, édition de guide, partenariat avec le secteur protégé...)

Le Contrat local de santé

Porté par l'Agence régionale de santé et l'Agglomération, le Contrat local de santé (CLS) a pour objectifs de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé et de mettre en place une offre et des parcours de santé adaptés aux besoins des habitants.

UNE FEUILLE DE ROUTE SOUTIEN À LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

Engagée dans une démarche globale d'attractivité du territoire, l'Agglomération a mené plusieurs actions : la découverte des métiers de la santé dès le collège, l'animation de journées d'accueil des internes de médecine, un travail sur les enjeux de la santé numérique, la programmation de l'ouverture d'un centre intercommunal de santé avec antennes pluridisciplinaires.

L'OUVERTURE D'UN CENTRE EPICURE

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Artois a ouvert, à Béthune en partenariat avec l'Institut Pasteur de Lille , un centre EPICURE – permettant à chaque assuré du régime général de plus de 16 ans de bénéficier d'un bilan de santé complet. Une équipe pluridisciplinaire (médecin, infirmier, dentiste) effectue ces examens . L'objectif est de réaliser 1000 examens de prévention santé chaque année.

DÉPLOIEMENT DU « ALLER VERS »

Fort de son expérience de médiation santé dans les quartiers politique de la ville avec les quatre médiatrices santé, la collectivité expérimente avec Uniscité la médiation santé en milieu rural. Une dizaine de jeunes en service civique « ambassadeur santé en milieu rural » vont à la rencontre des habitants de communes rurales volontaires pour aborder l'accès aux droits et la santé, les dépistages organisés des cancers, l'hygiène buccodentaire, le tabagisme



UN PLAN D'ACTIONS EN FAVEUR DE LA SANTÉ DES HABITANTS :

- Des actions de formation pour les professionnels du territoire (sur la santé mentale, les IST et VIH...).
- Des actions d'information (pièces de théâtre et débat, ateliers participatifs sur l'accès aux dépistages des cancers, la qualité de l'air intérieur...) pour les habitants.
- Des actions autour de la santé de la femme (ménopause, risques cardiovasculaires...) déployées par le collectif des Artisans de la santé..

2

journées d'accueil des internes - 49 internes accueillis

48

habitants engagés dans le collectif "Les Artisans de la Santé"

2013

personnes rencontrées dans les quartiers politique de la ville, 281 ont souhaité un accompagnement individuel par les 4 médiatrices santé

2023

Perspectives

Ouverture d'un Centre Intercommunal de Santé avec Antennes Pluridisciplinaires

Mise en œuvre de la feuille de route santé du projet de territoire (faciliter l'installation des professionnels de santé, accès aux soins et prévention, accompagner le sport-santé)

Faciliter l'accès au droit des habitants

En 2022, sur l'Agglomération, 3 068 rendez-vous juridiques et 2 203 suivis socio-judicaires et pénitentiaires se sont tenus avec des professionnels du droit au sein des point-justice. Ce service permet à de nombreux habitants d'éviter, quand cela est possible, une judiciarisation de leurs problématiques et de connaître leurs droits et obligations gratuitement.



INTERVENIR AU PLUS PROCHE DES HABITANTS ET AU PLUS VITE

La localisation des 3 point-justice du territoire (Bruay-La-Buissière, Houdain et Auchy-les-Mines) fait apparaître une disparité géographique d'accès au service, notamment liée aux deux fusions consécutives qu'a connues l'EPCI.

Depuis la crise sanitaire, les demandes se font davantage par téléphone et des rendez-vous sont fixés rapidement au plus près des habitants afin de réduire au maximum le temps que mettra le justiciable à accéder à l'information.

Dans l'optique de mieux connaître les professionnels du droit et leurs domaines d'intervention, la journée nationale de l'accès au droit a permis, cette année, de présenter les missions des délégués au défenseur des droits dans la lutte contre les discriminations.

La thématique a été introduite à la fois avec humour et gravité avec des saynètes jouées par une compagnie de théâtre. La journée était ouverte à tous et le public a pu débattre avec les professionnels de situations rencontrées dans leur quotidien.

90%

des usagers habitent le territoire

3 068

rendez-vous juridiques réalisés et 2 203 suivis socio-judiciaires ou pénitentiaires

16%

des bénéficiaires viennent des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville

2023

Perspectives

Poursuivre l'optimisation de l'activité du service : afin de faciliter l'accès au droit des habitants.
Travailler au redéploiement des points-justice en lien avec l'implantation des Maisons France Services (sites labellisés) pour accueillir les usagers dans un cadre type guichet unique au titre du schéma de territorialisation des services.
Intégrer la mission des points-justice dans le nouveau dispositif Agglo Mobile : information et intervention au plus près des habitants (en quartier prioritaire et dans les communes rurales en priorité).

Lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales
par le CISPD

En matière de prévention de la délinquance, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) effectue chaque année des actions collectives de prévention des violences conjugales et intrafamiliales en lien avec le « Réseau de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales » copiloté par la sous-préfecture de Béthune. Sur un territoire où les atteintes aux personnes sont supérieures aux atteintes aux biens, l'information sur les dispositifs d'aide aux victimes est primordiale.

Chaque année, des actions de sensibilisation aux violences intrafamiliales permettent aux habitants de mieux repérer et orienter les victimes. En 2022, c'est à travers un objet du quotidien que le message est passé.

OPÉRATION GRAND PUBLIC SUR LES EMBALLAGES DE BAGUETTES

Pendant une semaine, dans plus de 60 boulangeries réparties sur l'ensemble du territoire, les clients pouvaient trouver sur l'emballage de leur baguette de pain, les numéros utiles à contacter en cas de VIF mais aussi des messages de prévention ainsi que le « violentomètre », outil de prévention qui permet de déterminer des via des situations concrètes, un contexte problématique.

2023
Perspectives

En 2023, le CISPD envisage de poursuivre la sensibilisation des habitants en faisant passer des messages de prévention sur les emballages de baguettes et de développer l'action sur les sacs à pharmacie.



PERMANENCES D'AIDE AUX VICTIMES DANS LES POINT-JUSTICE COMMUNAUTAIRES

De plus, l'Agglomération met en place des dispositifs permettant de favoriser l'accès au droit des habitants. Les 3 Point-Justice situés à Bruay-La-Buissière, Auchy-les-Mines et Houdain accueillent des permanences d'aide aux victimes non payantes, financées par le Conseil Départemental de l'Accès au Droit et l'Agglomération.

LES POSTES D'INTERVENANTS SOCIAUX EN COMMISSARIAT ET EN GENDARMERIE

L'Agglomération cofinance depuis 2013, un poste d'Intervenant Social en Commissariat (ISC) avec le Département et le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour la zone police. Elle a ensuite pris l'initiative du portage pour la mise en place d'un second poste d'intervenant social en zone gendarmerie en juin 2019, sur le même principe de financement tripartite. Les intervenants sociaux ont pour mission d'accueillir et d'orienter les victimes et leur famille au sein des commissariats et gendarmeries du territoire. Ils sont des relais primordiaux entre les forces de l'ordre et les services sociaux.

68%
des victimes de violences intrafamiliales sont des femmes

1 091
personnes ont été reçues au sein des commissariats et gendarmeries par des intervenants sociaux

25 000 baguettes avec un message de prévention distribuées

Pilier 5

VERS DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Cet objectif est un appel à réfléchir sur nos habitudes et usages en termes de consommation, de production de déchets, à l'impact environnemental et social de l'ensemble de nos actions. L'Agglomération, par les politiques qu'elle mène, notamment le soutien à l'artisanat et au commerce local, en faveur de l'agriculture, des circuits courts et ses actions au quotidien de sensibilisation au compostage, à la lutte contre le gaspillage alimentaire, à l'environnement et à l'éco-citoyenneté, notamment en faveur de jeunes, agit pour amener les habitants à réfléchir à leurs habitudes et usages. Les agents de la collectivité y sont également sensibilisés lors d'actions en interne et par la mise en place de la dématérialisation.



Les achats durables

Dans le cadre de ses achats et marchés, l'Agglomération cherche également à favoriser, dans la mesure du possible, le recours à l'emploi et produits locaux.

ACHATS ET MARCHÉS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Des clauses obligeant les prestataires choisis à faciliter l'insertion, à utiliser des produits locaux et de saison (pour les produits alimentaires) ont été insérées dans les marchés publics de l'Agglomération.
La réparation est privilégiée grâce au recours à des prestataires lors des pannes d'électroménager professionnel, afin d'éviter de nouveaux achats. Le marché de pneumatiques a été modifié pour intégrer l'achat de pneus rechapés, respectant ainsi la loi sur l'économie circulaire.
Enfin, des marchés sont réservés aux entreprises adaptées (certaines fournitures de bureau).

2023
Perspectives

En 2023, des clauses seront ainsi intégrées dans les marchés pour faciliter le recours au réemploi, à la réutilisation et aux produits recyclés.



Le projet alimentaire territorial

Le PAT vise à mettre en place un nouveau système alimentaire local d'ici 2025, en impliquant l'ensemble des acteurs concernés : producteurs, distributeurs, transformateurs, consommateurs…

Le PAT est bâti autour de 5 engagements :

1. Promouvoir et favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous
2. Limiter l'impact des pratiques agricoles et alimentaires sur l'environnement, la biodiversité, la santé et le climat
3. Cultiver l'identité du territoire, promouvoir le terroir et les spécificités locales
4. Maintenir et développer une agriculture attractive et rémunératrice
5. Structurer une nouvelle gouvernance alimentaire locale

En 2022, l'Agglomération a engagé 6 chantiers au titre du PAT :

RÉPONDRE AUX BESOINS EN MATIÈRE D'EMPLOIS AGRICOLES SUR LE TERRITOIRE

Mise en place d'un plan d'actions sur 3 axes pour accompagner les recrutements dans le domaine agricole :

- **Rendre attractifs et faire découvrir les métiers de l'agriculture.**
- **Lever les freins à l'embauche des candidats .**
- **Outiller et accompagner les producteurs dans leurs recrutements.**

2 réunions ont été organisées en direction des acteurs de l'emploi et des demandeurs d'emploi afin de leur faire connaitre les métiers de l'agriculture (conditionnement dans une endiverie – la production en maraichage biologique…) environ 50 participants .

PROMOUVOIR LES CIRCUITS COURTS

- **Poursuite du défi famille alimentation positive :** 40 familles accompagnées et suivies dans l'objectif de consommer local sans augmenter le prix du panier moyen des denrées alimentaires. Tout au long de l'année 2022, 5 ateliers ont eu lieu sur différentes thématiques (les perturbateurs endocriniens, la cuisine des protéines végétales, la cuisine des restes…), 5 visites de fermes ont été organisées dans des exploitations locales. 24 familles ont poursuivi l'accompagnement sur l'ensemble de l'année 2022.
- **Dispositif "Paniers" :** 20 familles, à bas revenu, accompagnées pour les aider à changer leurs comportements d'achats et fourniture de produits Bio locaux à « prix aidés ».

DÉVELOPPER L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS LOCAUX DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

- **« Comment communiquer avec l'enfant autour de l'alimentation et du Bio ?» :** 10 agents (issus de 4 communes) ont participé à cette formation pour enrichir l'accompagnement des enfants sur le temps du repas.
- **« Les légumes boudés par les enfants » :** 17 chefs de cuisines et gestionnaires issus de 8 établissements (collèges, lycées, IME, communes) ont participé à cet atelier culinaire.
- **Visite de la production d'échalotes de Busnes :** les chefs de cuisine de 3 structures (1 ESMS / 1 collège / 1 cuisine centrale) ont assisté à cette visite qui leur a permis de découvrir les particularités de cette production et d'échanger avec les producteurs et la confrérie.
- **Formation des Chefs de cuisine, des personnels de service et des gestionnaires des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS) sur La gestion du coût en restauration collective :** 6 structures participantes

COMMUNIQUER SUR LES ENJEUX

L'Agglomération et ses partenaires ont été présents lors des fêtes locales pour présenter les circuits de distribution de produits locaux, les productions et les labels existants sur le territoire.

ANIMER DES COMMISSIONS THEMATIQUES AU COMITE LOCAL DE L'ALIMENTATION

- **« Promouvoir et favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous »** - 20 partenaires impliqués
- **« Cultiver l'identité du territoire, promouvoir le terroir et les spécificités locales »** - 18 partenaires impliqués

ACCOMPAGNER L'EVOLUTION DES PRATIQUES DE PRODUCTION

- **Visite de Safilin** avec des producteurs de grande culture du territoire couplé avec une intervention de l'association des producteurs de Lin et Chanvre Bio - 50 participants
- **Étude « sensi bio »** sur les freins à la conversion des producteurs de légumes à la Bio pour concevoir un plan d'actions.

2023

Perspectives

- Mettre en place le plan d'action issus de l'étude « sensi bio » sur les freins à la conversion en bio des producteurs de légumes.
- Poursuivre l'accompagnement en direction des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux en faveur des approvisionnements locaux de la restauration collective
- Tirer les conclusions du « défi famille alimentation positive et solidaire » pour la sensibilisation du grand public aux enjeux d'une consommation locale.
- Mettre en place d'un temps fort de promotion de l'agriculture auprès des habitants du territoire : édition 2023 de fermes en fête (le 11 juin 2023)

La collecte des déchets ménagers

En parallèle des actions visant à tendre vers le « zéro-déchets », la Communauté d'agglomération effectue la collecte des déchets ménagers et assimilés et gère ses déchetteries. Les objectifs sont à la fois de répondre à la réglementation, et de rendre les actions moins impactantes sur l'environnement, en réduisant notamment l'utilisation d'énergies non renouvelables pour les mener.



L'Agglomération a aujourd'hui 3 véhicules de collecte qui utilisent le carburant B100. Ce carburant, issu d'huiles alimentaires transformées, est produit dans la Région des Hauts-de-France et permet de réduire notre empreinte carbone.

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DES DÉCHETTERIES

Le partenariat avec la société La Vie Est Belt a perduré afin d'accroître le développement de l'économie circulaire. 844 pneus ont ainsi été transformés en ceintures au lieu d'être incinérés.

MISE EN PLACE DES EXTENSIONS DES CONSIGNES DE TRI

Cette simplification des consignes de tri a nécessité une communication auprès des 280 000 habitants (information toutes boites, autocollants de consignes sur le bac, guide du tri). L'Agglomération offre la possibilité auprès des usagers d'adapter le volume de leur bac. Il a fallu aussi adapter le tri au centre de tri de Ruitz (199 000 Euros HT - création d'une 2eme zone de stockage notamment).

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Conteneurisation de 28 communes de la Communauté d'Agglomération et mise en place des bacs roulants pour la collecte des déchets verts auprès des habitants des communes de Béthune et Bruay-La-Buissière.

RENOUVELLEMENT DU PARC POIDS LOURDS

4 nouveaux véhicules bennes à ordures ménagères ont été commandés, pour un investissement total de 897 000€. 1 véhicule destiné à la collecte des points d'apport volontaire d'ordures ménagères et de déchets recyclables a également été commandé, pour un montant de 325 000€.

La collecte de l'amiante sur rendez-vous et à domicile a été primée en janvier 2022 par la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) Prix « Santé mieux être au travail et pratiques innovantes ». Par la mise en place de ce service, l'Agglomération a fortement réduit les risques de santé et environnementaux concernant sa collecte. L'amiante, c'est 846 tonnes collectées en 2022.

1,8M de km

parcourus dans le cadre des collectes en porte à porte et en apport volontaire par les services en régie

190 110 T.

de déchets ont été collectées en porte à porte et en apport volontaire sur le territoire de l'Agglomération par les services en régie et dans le cadre de marchés publics.

2,17M€

investis au total

Certains tonnages pourront évoluer à la marge car quelques repreneurs n'ont pas encore validé leurs chiffres

2023

Perspectives

- Développement et modernisation du réseau de déchetteries.
- Augmentation de la valorisation et diminution de la quantité de déchets enfouis.
- Renouvellement partiel du parc de véhicules poids lourds.
- Développement par une généralisation progressive del'utilisation de carburant B100.

La promotion du compostage individuel et collectif

Afin de réduire à la source les biodéchets produits sur le territoire et la pollution induite par leur prise en charge, la Communauté d'agglomération réalise une promotion du compostage individuel et collectif à destination des habitants et des acteurs du territoire.

La Communauté d'agglomération encourage les habitants à pratiquer le compostage de proximité et les structures du territoire à installer des composteurs collectifs pour le traitement des biodéchets. Des opérations de déploiement du compostage de gros volume s'adressent aux structures publiques et privées du territoire.





COMPOSTAGE DOMESTIQUE

L'Agglomération a poursuivi en 2022 la vente à tarifs préférentiels de composteurs individuels aux ménages du territoire. 3 291 composteurs ont été distribués lors des 48 opérations de retrait de composteurs qui ont eu lieu sur le site de démonstration du compostage de Béthune à l'antenne de Lillers et dans les communes partenaires.
En effet, des partenariats ont également été noués avec les communes pour la distribution de composteurs lors de réunions publiques ou sur la base de conventionnement pour une distribution communale dans les communes de Givenchy-les-La Bassée, Vermelles, Violaines, Rebreuve-Ranchicourt et Fouquières-les-Béthune.

COMPOSTAGE COLLECTIF

La promotion du compostage collectif repose sur la formation de référents compostage qui auront en charge le bon fonctionnement et le suivi du composteur collectif. Lors des 3 sessions de formation de « Guides et Référents compostage » organisées au printemps et à l'automne 2021, 22 référents de site provenant des établissements et services communaux ont été formés
Suite à ces formations, 6 sites de compostage de gros volume ont été installés à Violaines, Annequin, Billy-Berclau, Béthune et Richebourg.

22
référents compostage formés

3 900
habitants sensibilisés au compostage domestique

3 291
composteurs individuels distribués

15
guides bénévoles actifs

2023
Perspectives

- Distribution de 2000 composteurs individuels.
- Réalisation de 20 opérations de sensibilisation .
- Mise en place de 15 composteurs collectifs.
-
- Renforcement du partenariat avec les communes afin de proposer des opérations locales et ciblées de distribution de composteurs.

La sensibilisation à l'environnement
en milieu scolaire

L'Agglomération dispose d'un service d'animations qui sensibilise les élèves des cours élémentaires du territoire à la protection de l'environnement. Des interventions sont proposées sous forme d'animations sur diverses thématiques

Ces interventions visent à développer chez l'enfant, au-delà des connaissances spécifiques, une attitude responsable et solidaire en matière d'énergie, de tri et de prévention des déchets, de compostage, de gaspillage alimentaire et de biodiversité.

Le service accompagne également les structures souhaitant mettre en place des actions « développement durable » ou qui répondent à des demandes de labellisation (collèges, écoles, centre de loisirs).

7 966

enfants sensibilisés

392

animations organisées dans le cadre du programme pédagogique

2023

Perspectives

- Continuité des animations en milieu scolaire
- Continuité des projets « écoles éco-responsables »
- Mise en œuvre du projet « CAP 2050 » (développé dans le cadre du Contrat d'Objectifs pour la Territorialisation de la Troisième Révolution Industrielle – COTTRI). Ce projet a pour objet la vision à l'horizon 2050 du territoire par des élèves de 4ème.

DANS LE CADRE DU PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

En 2022, 320 classes ont été sensibilisées, soit 6 326 élèves du territoire. 116 établissements se sont inscrits au programme pédagogique communautaire pour l'année scolaire 2021-2022 et 115 établissements pour l'année scolaire 2022-2023.

DANS LE CADRE DES ANIMATIONS HORS PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

1 collège et 1 lycée du territoire ont été accompagnés pour mener des actions de sensibilisation aux déchets et au tri auprès des élèves éco-délégués.
En parallèle du Salon du réemploi et de la réparation 2022, une animatrice du service a encadré des animations sur la thématique du Zéro-déchet puis lancé le concours « fabrique ton éco-sapin » pour les classes de l'école André-Deuve d'Annequin.
Des ateliers de sensibilisation à la biodiversité ont été proposés lors des journées d'intégration des 6ème organisées à Géotopia par le Département du Pas-de-Calais.
Ainsi, 659 élèves ont pu être sensibilisés au cours des 13 interventions organisées.

LES ÉTABLISSEMENTS ÉCO RESPONSABLES

Les actions engagées avec les écoles Yann Arthus Bertrand de Rebreuve-Ranchicourt et Saint-Christophe de Béthune se sont poursuivies en 2022.
D'autres établissements se sont engagés dans le dispositif : l'école Saint-Joseph de Lillers, le lycée Malraux de Béthune, le collège Romain-Rolland de Hersin-Coupigny et l'école Pasteur de Haillicourt.
Un projet d'éducation à l'environnement et au développement durable a été co-écrit pour chaque établissement. Ce travail permet de mettre en commun les compétences de chacun : enseignants, animateurs, directeurs d'établissement, techniciens de collectivité, élus, associations.
L'école s'engage à travailler sur une ou deux thématiques environnementales par an, et pour une durée de 3 ans minimum.
Pour l'année 2022, 981 jeunes ont été sensibilisés lors des 59 interventions organisées dans le cadre des projets.



L'économie circulaire

L'Agglomération travaille sur les thématiques de la lutte contre les différents types de gaspillage, la préservation des ressources et la prévention des déchets, mais également sur l'exemplarité de la collectivité.
Les ambitions de la collectivité répondent à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire de 2020. Pour y parvenir, le service a prévu la réalisation de 8 actions s'inscrivant dans le champ de l'économie circulaire.

La collectivité a lancé son Réseau Economie circulaire en 2022 avec la réalisation du premier événement autour du compostage. Une matinale de « Sensibilisation au compostage individuel et collectif » a été organisée à destination des élus et des techniciens communaux. L'objectif était de les informer sur la nouvelle règlementation du tri à la source des biodéchets, qui sera obligatoire au 1er janvier 2024, de montrer les retours d'expérience des communes en matière de compostage, de leur proposer l'accompagnement de la collectivité via le compostage de proximité.

Le service Economie circulaire a organisé et participé au premier groupede travail autour de la commande publique responsable en interne.

La collectivité a lancé un Appel à Manifestation d'intérêt « Acteurs économiques et biodéchets » à destination des EHPAD, des entreprises et restaurateurs du territoire. L'objectif est de former des référents compostages au sein des établissements, réaliser un diagnostic compostage et installer un dispositif adapté à la structure, d'informer et de sensibiliser les salariés, les résidents, les familles et les clients sur le tri à la source des biodéchets via le compostage de proximité.
L'animation du service Economie Circulaire autour de



l'économie des ressources sur la filière BTP a permis à la Direction Etude et Travaux de lancer une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage "Economie circulaire" visant à la réalisation d'un diagnostic Produits Equipements Matériaux Déchets (PEMD) pour son projet de démolition du garage de Labeuvrière. Ce projet, inscrit au COTTRI, vise à expérimenter les changements de pratiques autour de la démolition. Il s'agit de la rendre exemplaire : trouver les meilleures filières de réemploi, réutilisation, recyclage et valorisation des matériaux présents sur le site de démolition en réduisant leur environnemental.

18
communes ont participé à la matinale sur le compostage

7
acteurs sont lauréats de l'AMI "Acteurs économiques et biodéchets"

2023
Perspectives

- Réalisation d'une Etude de planification des activités de réemploi, de réparation et de réutilisation sur le territoire.
- Animation d'un groupe de travail sur la Commande publique responsable, formation des participants pour la réalisation d'une charte de la commande publique responsable et mise en œuvre du plan d'actions qui sera proposé par le groupe de travail
- Animation d'un groupe de travail sur la thématique des déchets du BTP pour la réalisation d'un diagnostic territorial et d'expérimentation sur des chantiers pilotes



La promotion de la consommation responsable

Afin de contribuer aux objectifs de prévention et de réduction des déchets produits sur son territoire, l'Agglomération mène des actions de promotion de la consommation responsable à destination des habitants du territoire et de ses agents. Lutte contre le gaspillage alimentaire, promotion de l'autocollant Stop Pub, développement du réemploi et de la réparation, ..., les thématiques sont nombreuses.

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

12 ateliers et/ou démonstrations culinaires anti-gaspi animés par « Les fées terroir » ont permis de sensibiliser 200 personnes.
Une sensibilisation au gaspillage alimentaire a également été initiée au sein des restaurations scolaires de 4 collèges avec la réalisation des diagnostics anti-gaspi.

LA LUTTE CONTRE LES IMPRIMÉS NON SOLLICITÉS

L'Agglomération met à disposition des communes et des structures demandeuses, des autocollants Stop Pub pour une diffusion auprès des habitants.
1 577 autocollants Stop Pub ont été distribués en 2022.

LE RÉEMPLOI ET LA RÉPARATION

La 7ème édition du Salon du Réemploi et de la Réparation a eu lieu à la salle de sport d'Annequin les 19 et 20 novembre 2022. Cet événement a rassemblé 25 exposants, 624 visiteurs et a permis 124 réparations. 10 ateliers ont également été réalisés et ont permis de sensibiliser 45 enfants.

LE DON ET LA SOLIDARITÉ

Une collecte solidaire de jouets a été mise en œuvre du 21 novembre au 12 décembre 2022 dans toutes les antennes de l'Agglomération. 631 jouets ont été collectés, pour un poids total de 158 kg, et ont été distribués aux enfants de l'association « Une famille de mamans » de Haisnes-les-La Bassée.

1 577
autocollants "Stop pub" distribués

124
réparations effectuées lors du Salon du Réemploi et de la Réparation

631
jouets collectés en interne à l'occasion des fêtes de fin d'années (158kg)

2023
Perspectives

Développement de la thématique du zéro déchet et du ménage au naturel
Promotion de la lutte contre les textiles jetables
Réalisation des 10 actions de prévention des déchets dans le cadre du COTTRI (Contrat d'objectifs pour la Troisième Révolution Industrielle).

Réduction des impacts environnementaux des entreprises artisanales

Afin de répondre aux enjeux de développement durable et de transition écologique du territoire, une réflexion a été engagée avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) pour accompagner les TPE artisanales du territoire sur ces sujets.
Le dispositif vise à donner un coup d'accélérateur à la transformation écologique des entreprises artisanales, qui bien que sensibles à cet objectif, ne savent pas toujours comment se lancer dans la démarche.



En 2022, la Communauté d'agglomération a conclu avec la CMA un partenariat ayant pour objet de délivrer une prestation de conseils afin d'optimiser la gestion des flux : d'énergie, de matières premières, de déchets, d'eau.

Cette action visees entreprises artisanales de 1 à 19 salariés, situées sur le territoire de l'Agglomération, et inscrites au Répertoire des métiers.
Pour cela, la CMA Hauts-de-France s'appuie sur un dispositif existant, porté par l'ADEME au niveau national : « TPE&PME Gagnantes sur tous les coûts ».

1 - Identification des besoins des entreprises artisanales
Le diagnostic Performa Environnement, permet de réaliser un état des lieux exhaustif de l'impact environnemental de l'entreprise.
Le diagnostic fait l'objet d'un rapport et d'une proposition de plan d'actions.

2 - Accompagnement technique :
L'entreprise bénéficie d'un accompagnement technique sur les flux Energie ; Déchets ; Matières et Eau qui lui permet :

- d'identifier et supprimer les pertes cachées et ainsi réaliser des économies financières ;
- de réduire son impact environnemental.

3 - Valorisation des engagements environnementaux des entreprises :
Les améliorations apportées permettront à l'entreprise d'obtenir un label national :

- Imprim'vert pour le secteur de l'imprimerie,
- Répar'acteurs pour le secteur de la réparation,
- Eco-défis : pour tous les secteurs d'activités.

Objectif annuel
(de 2022 à 2024)

100
diagnostics

20
labellisations Répar'acteurs

10
labellisations Eco-défis

2023
Perspectives

- En 2023, cette action va se poursuivre.
- La signature « officielle » de la convention sera l'occasion de mieux faire connaître le dispositif aux artisans concernés.

Accompagnement des entreprises dans leurs projets de développement

La Communauté d'agglomération accompagne les entreprises dans leurs développements, que ce soit en termes d'implantation ou de développement de projets. Cet accompagnement se centre sur cinq filières :

- **la vallée de l'électrique**
- **la plasturgie matériaux et emballages**
- **le numérique, la sous traitance industrielle, les services à l'industrie**
- **le BTP et l'habitat de demain**
- **l'agro-alimentaire.**

Les projets étant multiples, l'Agglomération est donc amenée à accompagner les entreprises dans des démarches en lien avec le développement durable

2023

Perspectives

L'action d'accompagnement de l'Agglomération va se poursuivre vers des projets innovants en faveur de l'éco-transition.
Un accompagnement à la transformation numérique est également programmé :

- vers une industrie « 4.0 » permettant l'optimisation des données et les gains de production,
- pour la mise en place d'outils tels que les logiciels de dématérialisation.

Afin d'accompagner l'évolution de l'Industrie vers des modèles plus durables, il est prévu de poursuivre les efforts pour que ses acteurs historiques innovent tant dans les produits finis fabriqués que dans leurs procédés de production. Un premier rendez-vous évènementiel est prévu le 25 mai entre les acteurs de l'Industrie et des acteurs innovants.

« L' accélérateur REV3 » (programme en faveur de la 3ème révolution industrielle) a permis en 2022 d'accompagner 10 porteurs de projets. Sa thématique étant la transition écologique, les projets portaient sur le recyclage, la mobilité électrique, etc.

Le Parc d'Innovation de l'Artois, labellisé par la Région Hauts-de-France sur la thème de l'éco-transition, a accompagné en 2022 3 porteurs de projets du territoire en incubation, ainsi que 3 entreprises dans le programme d'accélération.

Signature d'un protocole d'accord de coopération pour la mise en œuvre du **Corridor Économique de la Transition Energétique**. Signé par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, le centre d'excellence en efficacité énergétique, la Communauté d'agglomération et la Chambre de Commerce et d'Industrie. Il officialise la création du Corridor qui œuvrera à l'appui aux projets d'export et de commercialisation d'entreprises québécoises et françaises travaillant sur la thématique de la transition énergétique et de la filière batterie.

En 2022, la Communauté d'agglomération a poursuivi son **accompagnement du CRITT M2A** : ce centre d'essais teste la performance de batteries de l'ensemble des constructeurs et travaille à l'optimisation de toute la chaîne de traction. Il vient d'obtenir un contrat avec ACC lui permettant de tester les batteries issues des chaînes de production des gigafactories. Il devient alors un gigatest Center (par son investissement à hauteur de 9 millions d'€) et se positionne sur le marché de l'homologation. Il certifie des batteries qui seront mises sur le marché demain, en collaboration avec le CREPIM qui vient lui-même d'investir (2 millions d'€) dans un laboratoire d'essais de test des batteries au feu. Ils codéveloppent un programme de réutilisation des batteries pour un second usage.

Plusieurs **projets menés par le laboratoire de chimie du végétal**, UTA, basé à l'IUT de Béthune. Poursuite des recherches dans l'utilisation de coproduits agricoles non valorisés afin d'en faire des colorants bio-sourcés .

L'Agglomération accompagne aussi le **projet d'implantation de l'entreprise Corning**, pour le développement d'un site de production dit "Sciences de la vie" (plastiques à usage médical).

11 million d'€

investis en faveur de la mobilité électrique dans les centres de recherches CRITT M2A et CREPIM

L'écologie industrielle

« L'écologie industrielle et territoriale", dénommée aussi "symbiose industrielle", constitue un mode d'organisation inter-entreprises par des échanges de flux ou une mutualisation de besoins. ». Elle contribue à promouvoir l'échange de flux (matière, énergie, information) entre au moins deux entreprises pour leur bénéfice mutuel.

ACCOMPAGNEMENT D'UN PROJET D'ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE VIE DE MATÉRIELS

L'agglomération a accueilli en 2022 un nouvel acteur agissant en faveur de l'économie circulaire dans le secteur industriel. ENNEA Groupe s'est implanté sur l'ancien site Bridgestone et œuvre à réparer et ré-utiliser du matériel professionnel, comme des transpalettes ou encore du matériel de nettoyage.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Une plate-forme universitaire TECH 3E dédiée à l'efficacité énergétique est en cours de déploiement sur le site de l'Université de l'Artois. Elle contribue à intensifier les recherches et le transfert technologique aux côtés des entreprises en la matière.
A noter, le co-financement d'un poste de Chargé de développement Transfert technologique dans ce cadre.

RECYCLAGE DES PLASTIQUES

Un afterwork sur cette thématique a été organisé sur le site de l'entreprise Blackstar qui occupe désormais une partie de l'ex-site de l'entreprise Bridgestone.
A cette occasion étaient d'ailleurs présents les différents partenaires du groupe de travail régional sur le sujet du recyclage des plastiques, qui a continué de se réunir sur 2022. Parmi les axes de travail proposés dans le cadre de la feuille de route « territoire démonstrateur de la transformation industrielle », ces derniers sont toujours en construction. Pour avancer sur ce sujet, l'étude de planification et de programmation "matières" du territoire servira de base pour étudier le sujet de la matière plastique sur le territoire. L'Agglomération s'appuiera sur des partenaires régionaux et locaux pour mener ces actions.

UNE RÉSERVE FONCIÈRE INDUSTRIELLE AU SERVICE D'UN PROJET DE PERMACULTURE

Durant l'été 2022, dans le cadre du Cluster Territoire Intelligent financé par la Communauté d'agglomération, la startup Ptipot' a mis en place un potager en permaculture sur la réserve industrielle de l'entreprise Mov'ntec. Plus de 680 kg de légumes d'été ont pu être récoltés au profit des salariés de l'entreprise.



10 million d'€

investis par l'Université d'Artois sur la plateforme d'essais dédiée à l'éfficacité énergétique

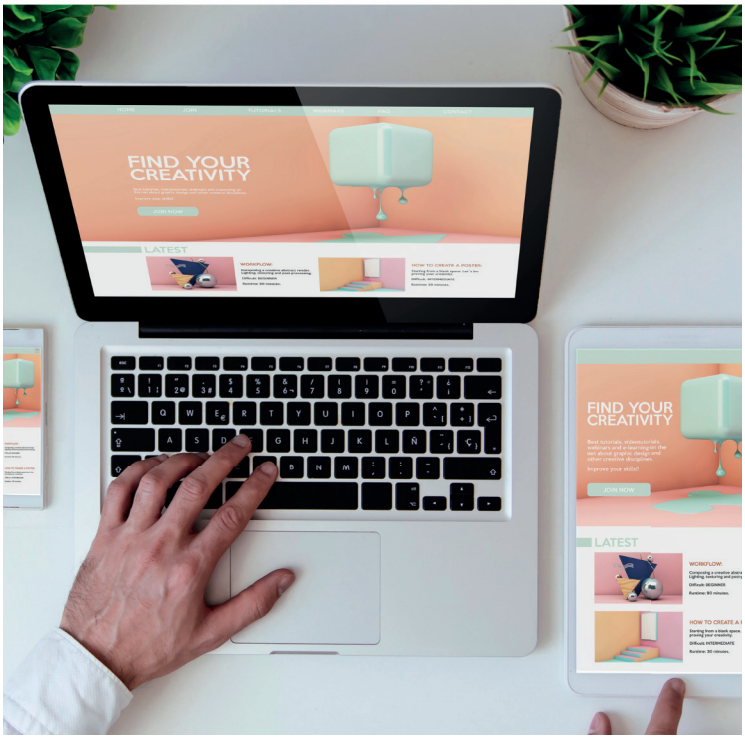
2023

Perspectives

- La décarbonation fait écho au projet de territoire d'un point de vue énergétique et environnemental. Compte -tenu de la densité et de la variété d'activités au sein de nos parcs d'entreprises, l'Agglomération s'investit aux côtés des industriels pour construire et accueillir les outils de demain.
- Le développement des synergies industrielles pour limiter l'utilisation de matières premières, et maitriser la ressource en eau dans le cadre du projet « Water for tomorrow » (programme Européen Interreg France (Manche) Angleterre)

Un numérique responsable

La Communauté d'agglomération continue de développer ses services numériques auprès de ses agents et de ses habitants. Ce développement nécessaire ne peut se faire sans prendre en compter l'empreinte environnementale du numérique.



En 2022, l'Agglomération a entrepris une démarche de gestion durable de son matériel informatique axée sur 3 actions :

- augmentation de l'achat de produits reconditionnés pour les téléphones
- acquisition d'ordinateurs incorporant des matières recyclées et plus performants afin d'augmenter leur durée de vie.
- reconditionnement d'ordinateurs de la collectivité afin de leur donner une seconde vie et de les redéployer dans les services

800

ordinateurs composent le parc informatique

125

ordinateurs ont été reconditionnés en interne

2023

Perspectives

La Communauté d'Agglomération continuera notamment à développer l'e-administration et ceci de manière responsable.

RAPPORT DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

2022

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Siège : Hôtel Communautaire 100, avenue de Londres
CS 40548 - 62411 BETHUNE Cedex
Tél. : 03.21.61.50.00
E-mail : contact@bethunebruay.fr

Retrouvez-nous sur
www.bethunebruay.fr

facebook.fr/bethunebruay